



1 mort et 44 blessés dans un accident de train à Corso

Lire en page 5

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1354 Mardi 23 août 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TRAFIC DE VÉHICULES

Un réseau international démantelé

Page 5

LES REBELLES INVESTISSENT TRIPOLI ET «ASSIGNENT» À RÉSIDENCE LE GUIDE LIBYEN

KADHA... FIN !

PAGE 3



■ L'ambassade d'Algérie à Tripoli attaquée

■ LA POLITOLOGUE LOUIZA DRISS AIT HAMADOUCHE AU MIDI LIBRE : «La chute du régime de Kadhafi n'est pas une perte pour l'Algérie»

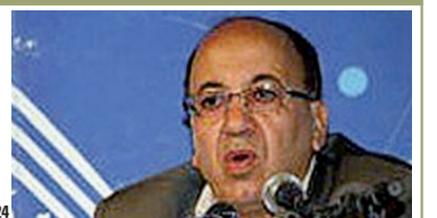
SELON UN BILAN DES DOUANES POUR LE MOIS DE JUILLET 2011

■ Excédent commercial de près de 1,6 milliard de dollars

Page 5

SOIRÉES RAMADHANESQUES DE L'ONCI

Pour tous âges et goûts



Page 24

Repères

765

projets ont bénéficié depuis le début de l'année et jusqu'au mois en cours d'un financement dans le cadre du dispositif de micro-crédit dans la wilaya de Relizane.

29.000

coffins, contenant des denrées alimentaires de base, d'une valeur globale estimée à 90 millions DA, ont été distribués depuis le début du mois sacré de Ramadhan à Bouira.

20

hectares de chêne vert de la forêt Tafat, dans la daïra de Bougaâ (nord-ouest de Sétif), ont été ravagés par un violent incendie qui s'est déclaré samedi et qui n'a pu être maîtrisé que dans la journée de dimanche.

Dépénalisation du délit de presse c'est du sérieux !



Alors qu'il avait été proposé un projet de loi sur l'information quelque peu liberticide au grand dam des journalistes avec des articles prévoyant des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 5 ans de prison, voilà qu'une réunion du Conseil du gouvernement vient de prendre la sage décision d'amender purement et simplement en retirant ces articles d'un code que l'on voyait d'un œil tout aussi répressif d'avant son amendement, cela conformément aux directives du chef de l'Etat au cours d'un discours dans lequel il a évoqué les réformes concernant le secteur de la presse tout en respectant les règles de l'éthique. Ceux qui avaient pensé faire fi de la directive du président de la République en ont eu pour leur frais. La levée de la dépénalisation du délit de presse devrait rendre la parole aux journalistes sans avoir l'épée de Damoclès sur leurs têtes.

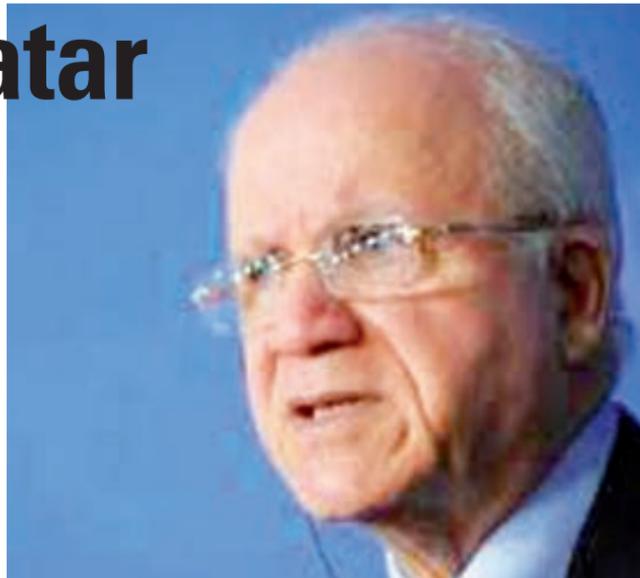
Le jour et la nuit se rencontrent à... New York



Le photographe américain Stephen Wilkes a entrepris de combiner des images de la ville de New York prises la journée et au cours de la nuit sur une même photo. Il n'y a que sur ses photos que la Lune peut espérer rencontrer le soleil. Stephen Wilkes vous fait découvrir New York autrement à travers ses photographies. L'artiste a choisi de combiner deux photos de New York, prise dans un même lieu. Sur une même photo, il montre le contraste entre la ville vue le jour et la nuit. Stephen Wilkes peut également se vanter d'être à l'origine de la rencontre, que l'on croyait impossible, entre la Lune et le Soleil. Ce photographe américain a totalement réussi son pari, car il arrive à rendre la ville mystérieuse et inquiétante. Le résultat est réellement fascinant. Sur certaines images, on remarque à peine la différence alors que dans d'autres, on a une vision angoissante de la ville. En effet, lorsqu'il capture des images de Park Avenue, par exemple, la noirceur de l'arrière-plan est en opposition complète avec la lumière éclatante du premier plan. Le photographe américain a donc réussi à nous faire découvrir New York sous un angle nouveau. Dans une même photo, il nous fait passer du jour à la nuit tout en conservant la beauté des lieux.

Medelci au Qatar

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci prendra part, mardi à Doha (Qatar), à la réunion du comité de suivi de l'Initiative arabe de paix au niveau des ministres des Affaires étrangères, a indiqué dimanche un communiqué de la MAE. La réunion examinera "les développements de la question palestinienne et les mesures liées à la demande d'adhésion de l'Etat de Palestine à l'Organisation des Nations unies en tant que membre à part entière", a précisé la même source. L'Algérie est membre du comité de suivi de l'Initiative arabe de paix qui comprend 13 États arabes, à savoir l'Algérie, le Qatar (président), l'Égypte, le Bahreïn, l'Arabie saoudite, le Yémen, la Syrie, le Liban, la Jordanie, la Palestine, la Tunisie, le Maroc, le Soudan ainsi que le secrétaire général de la Ligue arabe.



Rachid Nekkaz au secours des femmes en niqab... en France



Rachid Nekkaz, ce Français d'origine algérienne entrepreneur de son état et qui se dit contre le port du niqab dans les lieux publics fermés ne s'empêche pas de voler au secours de ces femmes qui portent le voile intégral en payant systématiquement les amendes de ces « contrevenantes ». C'est ainsi qu'il pense contourner la loi de l'interdiction du niqab, loi votée et entrée en vigueur le 23 juillet dernier. Il s'est déjà montré grand seigneur en réglant une amende en Belgique pour payer les amendes de filles mineures ainsi qu'à Roubaix en réglant une amende de 75 euros. Aux yeux de la loi ces femmes s'étaient « rendues coupables » d'atteinte au patrimoine de la liberté universelle qu'est la rue. Pour cet entrepreneur qui est respectueux des valeurs républicaines, faire de la rue un espace d'interdiction est un acte de délinquance constitutionnelle. Le chevalier de ces dames, candidat indépendant à la présidentielle de 2012 a créé une association dénommée "Touche pas à ma Constitution". Qui est un fonds de défense de la laïcité dotée d'un million d'euros. Signe extérieur religieux et laïcité vont-ils faire bon ménage ? La question reste posée.

Des alliances particulières

Johanna et Fabrice se retrouvent devant le maire, prêts pour le mariage. Il ne manque plus que les alliances. Soudain, leur chien,



un petit bouledogue noir et blanc, les rejoint après avoir traversé la salle... C'est lui qui apporte les alliances ! On se met à la place du chien... à sa hauteur et avec tant de monde dans la salle, cela devait être impressionnant, "oppressant", même selon La Dépêche, qui relate la scène. Il est arrivé à temps. L'adjoint au maire avait déjà lu l'acte officiel... En plus, il faisait très chaud samedi (près de 40 degrés). Le chien a pu ensuite aller récupérer dans les bras de son maître, puis se désaltérer au robinet de la cour, avant d'être embarqué dans une des voitures pour faire un tour de ville et se rendre sur le lieu des festivités. Les mariés étaient précédemment arrivés à cheval. En fait, ils ont voulu associer leurs animaux familiaux à leur union. Et l'idée a bien plu aux invités !

Dixit



Amar Ghoul :

«Le projet de l'autoroute Est-Ouest sera totalement réceptionné avant la fin de l'année 2011, conformément aux délais contractuels. Quelque 95% du projet de l'autoroute Est-Ouest ont été réceptionnés et les 5% restant le seront avant la fin 2011, conformément aux délais contractuels. 90% de l'autoroute Est-Ouest ont été livrés avant les délais impartis (...) le coût global du projet, est de 752 milliards DA (11 milliards de dollars) et jusqu'à présent ce budget a été respecté au centime près.»

LES REBELLES INVESTISSENT TRIPOLI ET ASSIGNENT À RÉSIDENCE LE GUIDE LIBYEN

KADHA... FIN !

La bataille de Tripoli va signer la fin du régime de Mouamar Kadhafi en Libye. Les rebelles ont pris possession, hier, de la majorité de la capitale libyenne, même si les combats faisaient encore rage avec les poches de résistance des forces loyales, notamment autour de Bab El-Aziziya où Kadhafi se serait retranché dans sa résidence.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Loin d'abdiquer, il a affirmé qu'il ne quitterait pas Tripoli et a appelé à une marche vers Tajoura, en guise de dernière tentative de contrecarrer l'avancée spectaculaire des rebelles sur la capitale. Les messages de Kadhafi incitent à la confrontation, ce qui augure d'un bain de sang supplémentaire avant la chute totale de son régime qui ne saurait tarder au vu des développements rapides de la situation. Les combats auraient déjà fait 1.300 victimes en l'espace de 24 heures seulement, selon une source gouvernementale. Pour rappel, les rebelles ont atteint dans la nuit de dimanche à lundi dernier le cœur de Tripoli, la place Verte, un lieu symbolique où les partisans du régime avaient l'habitude de se rassembler pour exprimer leur fidélité au leader. Ses deux fils, Mohammed Kadhafi et Seïf Al-Islam, ont été arrêtés, alors que des voix du Conseil national de transition (CNT) présumaient que Kadhafi a déjà fui le pays. Son président, Mustafa Abdel Jalil, tout en se prononçant pour la tenue d'un «procès équitable» par le biais de la Cour pénale internationale de La Haye, a remercié la communauté internationale pour



«Game over» pour le Guide libyen.

le soutien indéfectible accordé au CNT dès les premières heures du conflit en Libye, et révélé par là même que le colonel Kadhafi voulait provoquer une guerre civile. En outre, l'Occident applaudit la prouesse des rebelles qui se sont emparés de Tripoli et de Benghazi, notamment les Etats-Unis et la France. L'Italie de Berlusconi elle, appelle Kadhafi à se rendre et à quitter le pouvoir. De son côté, le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al-Arabi, a exprimé, hier, le soutien de l'organisation panarabe aux rebelles libyens au moment où des combats entre insurgés et soldats fidèles au colonel Kadhafi faisaient encore rage dans plusieurs quartiers de la capitale Tripoli. Arabi a affiché dans un communiqué sa «totale solidarité avec les efforts en cours menés par le Conseil national de transition (CNT)», organe politique de la rébellion. Il lui a «souhaité de réussir à mener à bien une nouvelle ère et à préserver l'intégrité régionale de la Libye ainsi que sa souveraineté et son indépendance». Paris, de son côté, a appelé les combattants pro-Kadhafi à cesser «immédiatement» le feu, et «condamné avec la plus grande fermeté les appels irresponsables et désespérés» du colonel libyen à poursuivre les combats, selon un communiqué de l'Elysée publié hier. Le ministre français des AE, Alain Juppé a, lui, proposé une réunion

d'urgence du groupe de contact sur la Libye, dès la semaine prochaine. Objectif : «fixer la feuille de route» de la communauté internationale, aux côtés du CNT.

Seïf Al-Islam devant la CPI ?

La Cour pénale internationale (CPI) et les rebelles libyens menaient, hier, des discussions au sujet du transfert aux Pays-Bas de Seïf Al-Islam, un des fils du dirigeant Mouamar Kadhafi, arrêté dimanche à Tripoli par les rebelles, a annoncé le porte-parole de

CPI, Fadi El-Abdallah. «La Cour dans son ensemble est impliquée», a déclaré Abdallah. Interrogé par des médias sur la confirmation que la CPI et les rebelles menaient des discussions sur le transfèrement de Seïf Al-Islam, le porte-parole a répondu : «Oui». La rébellion avait annoncé, dimanche, son arrestation à Tripoli, confirmée plus tard par le procureur de la Cour, Luis Moreno-Ocampo sur la foi d'«informations confidentielles». «J'ai reçu des informations confidentielles selon lesquelles il a été arrêté», avait déclaré Moreno-Ocampo. «Nous espérons qu'il pourra être très bientôt à La Haye» pour y être jugé, avait déclaré le procureur de la CPI, indiquant qu'il «avait prévu de contacter le gouvernement de transition» libyen pour discuter des modalités pratiques de son transfert aux Pays-Bas. La CPI est le premier tribunal international permanent chargé de poursuivre les auteurs présumés de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. La Cour a compétence en Libye en vertu d'une résolution du Conseil de sécurité de l'Onu votée le 26 février. M. C.

L'ambassade d'Algérie à Tripoli attaquée

L'ambassade d'Algérie à Tripoli a fait l'objet, dans la nuit du 21 au 22 août, d'une «série de violations» de la part d'une bande d'individus qui a emporté plusieurs véhicules appartenant à la mission, a appris hier le ministère des Affaires étrangères. Le porte-parole du MAE a indiqué que le chef de la diplomatie algérienne, Mourad Medelci, a adressé une correspondance «urgente» au secrétaire général des Nations unies pour «attirer son attention sur les violations de l'enceinte diplomatique algérienne en lui demandant de faire prendre les mesures nécessaires par le système des Nations unies afin d'assurer la protection des diplomates et des locaux de la mission algérienne ainsi que ses biens, conformément aux règles du droit international». Le porte-parole a souligné que la cellule de suivi du ministère est en contact «permanent» avec les représentants diplomatiques algériens à Tripoli pour s'assurer de leur sécurité ainsi que de celle des ressortissants algériens ayant choisi de rester en Libye.

LA POLITOLOGUE LOUIZA DRISS AÏT HAMADOUCHE AU MIDI LIBRE :

«La chute du régime de Kadhafi n'est pas une perte pour l'Algérie»

Midi Libre : C'est apparemment le début de la fin du régime de Kadhafi. Quelle en est votre lecture ?

Louiza Driss Aït Hamadouche : Le début de la fin du régime de Kadhafi n'a pas commencé cette semaine, où de violents combats font rage dans la capitale, Tripoli, mais a commencé en février dernier. Sa fin a débuté quand l'opposition libyenne s'est transformée en force d'insurrection soutenue en un temps record par les puissances mondiales. C'est l'internationalisation du conflit libyen, contrairement à d'autres conflits, à l'image de celui de Bahreïn, qui a rendu le départ de Mouamar El-Gueddafi prévisible.

Comment voyez-vous la Libye du CNT ?

C'est très difficile dans la mesure où plusieurs forces idéologiques que nous ne connaissons pas encore se sont unies contre un seul ennemi. Une fois leur ennemi éliminé, leur alliance pourra probablement prendre fin. Je dirais que beaucoup de questions tournent autour de ces forces. D'abord, comment va tomber Kadhafi ? Jusqu'où va-t-il aller avant de déposer les armes ? Va-t-il se rendre ? Sera-t-il jugé par un tribunal libyen ou un tribunal international ? Comment va être la période de pacification ? Je dirais que le CNT sera mis à rude épreuve. Est-ce que la force militaire

acceptera la politique, notamment en ce qui concerne la région ? Aussi, l'opposition politique qui a lutté contre le régime autoritaire saura-t-elle être un bon régime autoritaire ?

Quelles seront les retombées sur l'Algérie ?

La chute du régime de Kadhafi n'est pas une perte pour l'Algérie. Pendant de longues années, Alger a eu des problèmes avec ce régime. Cependant, l'Algérie a-t-elle pris les mesures nécessaires pour sécuriser ses frontières sahariennes ? Grosso modo, je dirais qu'Alger attendra la proclamation officielle du CNT par la communauté internationale pour réagir.

Selon vous, le vent du jasmin s'arrêtera-t-il à Tripoli ou atteindra-t-il d'autres pays ?

L'impact du conflit en Libye est de double nature. Il peut encourager les mouvements de révolte à l'image de la Syrie. Là, je ne dis pas que la Syrie subira le même sort, mais cela pourra nourrir le mouvement de révolte là-bas. L'autre nature est l'impact dissuasif qu'a la guerre civile en Libye. Là, les mouvements de protestation pourront craindre que leurs pays ne revivent la même chose.

Propos recueillis par Ahmed Bouaraba

Sous la Plume

Le glas a sonné

PAR SORAYA HAKIM

Kadhafi, ce colonel rebelle, qui à l'âge de 27 ans avait renversé le roi Idris I^{er}, a connu son heure de gloire et de popularité. Il semblait progressiste, et avait même promis le paradis pour son peuple. Cette époque de la Révolution blanche n'aura pas duré. Bien au contraire, ce fut un cauchemar qui dura 42 ans. À la faveur des révolutions arabes qui ont fait tomber deux géants de la tyrannie, Ben Ali pour la Tunisie et Mubarak pour l'Égypte, le peuple libyen à son tour s'est révolté contre cet illuminé, mais surtout despote. Depuis six mois les opposants au régime, les insurgés comme on les appelle ont mené des combats appuyés par les raids de l'Otan. Le dirigeant libyen n'a pas failli à ses élucubrations coutumières qui sont de narguer, avec arrogance, ses adversaires en les qualifiant de «rats» et promettant de les pourchasser «ruelle par ruelle». Il est bien évident que Mouamar Kadhafi est en train de livrer sa dernière bataille après que les rebelles libyens aient pris, une à une,

le contrôle des villes stratégiques. Mais ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué, connaissant le caractère jusqu'au-boutiste de Kadhafi, et affublé de ses fidèles lieutenants, tout n'est peut-être pas encore joué. Certes son dauphin Seïf El-Islam qui jurait par tous les Dieux qu'il était inconcevable que son père perde la partie vient d'être capturé, quant à l'ainé Mohamed Kadhafi, pas toujours en adéquation avec le père,

«Celui qui a fait tirer sur son peuple et qui est en ce moment même terré dans sa résidence, à son tour, comme un rat ne mérite aucune compassion.»

se serait rendu aux éléments du CNT. Celui qui a fait tirer sur son peuple et qui est terré dans sa résidence à son tour comme un rat ne mérite aucune compassion. Ce qui est sûr, c'est que le guide ne se rendra pas, il avait plusieurs fois lors de ses sorties médiatiques

affirmé qu'il mourrait les armes à la main voulant se donner l'image d'un Ché Guevara arabe. La comparaison est une offense au Commandante. En attendant les insurgés sont au cœur de Tripoli et les habitants sont inquiets pour l'avenir mais malgré tout heureux de voir ce qu'ils considéraient comme la fin inévitable d'un tyran.

MOUAMMAR KHADAFI

Chimère de grandeur brisée

Après 41 ans de règne sans partage sur la Libye, en ce 19 juin 2011 Mouammar Kadhafi bouclait ses 65 ans et devait mesurer l'ironie du sort qui le frappait. Lui qui avait, tour à tour, rêvé d'unir le monde arabe et le continent africain, peine désormais à unir sa petite Libye. Au 14 juin, les dépêches faisaient déjà état du « déplacement » des rebelles libyens au-delà de leur bastion de Misrata, en direction de Tripoli. Le 15 juin on annonçait que 1.044.864 réfugiés avaient rejoint l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, le Tchad et le Niger. Triste destin pour ce Néron affublé du titre pompeux de « Doyen des chefs d'Etat arabe et africain ».

PAR LARBI GRAÏNE

Né à Syrte en 1946 dans la tribu berbère arabisée des Ghedadfa, Mouammar Kadhafi passa, d'après sa légende personnelle, une enfance dans un milieu désertique dominé par la vie bédouine. Quand en 1951 la Libye accède à l'indépendance Mouammar n'avait que 9 ans. Il apprit les rudiments du Coran avant de suivre, entre 1956 et 1961, des cours à l'école de Sebha dans la région du Fezzan. Là il constitue un groupe de militants révolutionnaires en vue de s'emparer du pouvoir. Mais en 1961, alors âgé de 19 ans, il est exclu de l'école de la

ville de Sebha en raison de ses activités politiques. Fasciné par le raïs égyptien Gamal Abdel Nasser, partisan farouche d'un panarabisme socialiste et propulsé au pouvoir après avoir destitué le roi Farouk ; le jeune Mouammar rêve de faire la révolution chez lui. Après des études de droit, il rejoint en 1963 l'Académie militaire de Benghazi, la deuxième ville du pays. Avec d'autres militants il lance un mouvement clandestin en vue de renverser la monarchie des Senoussi. Il part ensuite en Grande-Bretagne où il poursuit une formation au sein de l'école militaire de British Army Staff College. Un an plus tard, soit en 1966, il devient officier dans le corps des transmissions. Au lendemain de son passage à l'acte, il s'autoproclame colonel alors qu'il n'avait que le grade de capitaine. Le 1^{er} septembre 1969, alors âgé de 27 ans, il renverse par un coup d'Etat militaire et sans effusion de sang, le roi Idriss 1^{er}, intronisé comme émir de Cyrénaïque par les Anglais. Le roi déposé, âgé alors de plus de 80 ans, se trouvait en traitement médical en Turquie et dut finir sa vie en exil au Caire en Égypte. Devenu chef de l'Etat, il abolit la monarchie, préside le Conseil de commandement de la Révolution (CCR) et proclame la République arabe libyenne. Le colonel va nationaliser les banques et mettre à la porte les colons italiens évalués à 110.000, ainsi que les bases militaires anglaises et américaines. En 1977, Kadhafi, affinant son idéologie, proclame la « Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste » présenté comme un « Etat des masses » où « le peuple gouverne à travers des comités populaires élus » aux lieu et place des partis. Il se pose lui comme le « Guide » de la Révolution. En publiant son *Livre vert* il



affirme avoir développé une « théorie de la 3e voie » soutenant qu'elle représente la seule solution possible pour l'humanité.

Le rêve récurrent : l'unité arabe

Les nuits de Kadhafi sont agitées par un rêve récurrent : réaliser l'unité arabe. Il multiplie les requêtes auprès des pays comme la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, la Syrie et le Soudan, mais en vain. Le colonel a déjà à son actif une collection de frasques. Ses pairs le boudent et l'incitent ainsi dans les années 90 à regarder du côté du continent noir. L'idée lui vint alors de plaider pour la création des « Etats-Unis d'Afrique ».

On le verra alors troquer ses habits arabes contre les tuniques africaines aux couleurs chatoyantes. Il se mue en arbitre des conflits, intervenant ici et là pour ramener la paix. Kadhafi allait presque devenir un sage, lui dont le style de vie avait toujours épousé celui d'un personnage fantasque et théâtral, aimant recevoir sous sa tente même aux abords de l'Élysée à Paris ; arborer des tenues excentriques, apparaissant tantôt en gandoura, tantôt en saharienne, ou en uniforme militaire bariolé d'or, la tête coiffée en fonction du costume. Autre particularité du guide : sa garde rapprochée est formée de femmes surnommées le « Amazones ».

L'ami des guérilleros

Idéaliste, Mouammar Kadhafi croit à la lutte anti-impérialiste et à la théorie de son *Livre vert*. La manne pétrolière aidant, il aurait mis la main dans la poche pour financer toutes les guérillas du monde. L'ANC de l'Afrique du Sud, Abou Nidal de Palestine, Carlos le terroriste vénézuélien, les Irlandais de l'IRA, la Swapo de Namibie auraient tous bénéficié de son aide.

Il aurait été derrière l'attentat contre une discothèque de Berlin fréquentée par des soldats américains en 1986, la prise d'otages à Vienne, le détournement du paquebot italien l'« Achille Lauro ».

Tout ceci lui vaudra des représailles de la part des Etats-Unis alors dirigés par Ronald Reagan. En 1986 Washington bombarde Tripoli et Benghazi. Si Kadhafi échappe à la mort, sa fille adoptive est en revanche tuée.

Les Américains lui attribueront du reste l'attentat de Lockerbie (1988), en Ecosse, qui a fait 270 morts, et celui ayant ciblé le DC10 d'UTA et qui a fait 170 morts au-dessus du Niger. Mais après les attentats du 11 septembre de New York, kadhafi, change son fusil d'épaule, il condamne ce massacre et depuis, il avait entamé une politique de réconciliation avec les Occidentaux.

L. G.

Réactions... Réactions... Réactions... Réactions... Réactions...

Pékin « espère un retour de la stabilité »

Le gouvernement chinois a affirmé, hier, « respecter le choix du peuple libyen », espérant « un retour rapide de la stabilité » dans ce pays, en proie à des combats intenses entre rebelles et forces fidèles au dirigeant Mouammar Kadhafi. « La Chine respecte le choix du peuple libyen et espère un retour rapide de la stabilité en Libye », a indiqué le ministère chinois des Affaires étrangères dans un communiqué sur son site Internet.

Le ministère a, également, affiché la volonté de Pékin d'« œuvrer avec la communauté internationale et jouer un rôle positif dans la reconstruction future de la Libye ».

Membre permanent du Conseil de sécurité de l'Onu avec droit de veto, la Chine s'était abstenue lors du vote, en mars, ouvrant la voie à une intervention étrangère en Libye qui a fait plusieurs victimes parmi les civils, et appelé maintes fois au dialogue et à une solution politique au conflit dans ce pays.

L'Afrique du Sud favorable à un « dialogue interlibyen »

L'Afrique du Sud s'est prononcée, hier, pour un « dialogue interlibyen », et assuré qu'elle continue à parler « aux deux parties en Libye ».

« En tant que médiateurs, nous exhortons les autorités intérieures à Tripoli à instaurer immédiatement un dialogue politique interlibyen comprenant toutes les parties, et à construire une autorité véritablement représentative de tout le peuple », a déclaré la ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Mme Maite Nkoana-Mashabane, lors d'une conférence de presse.

La ministre a affirmé que son pays n'a pas envoyé d'avions en Libye pour permettre au colonel Mouammar Kadhafi de quitter le pays.

« Le gouvernement sud-africain voudrait réfuter et démentir les rumeurs selon lesquelles il a envoyé des avions en Libye pour transporter le colonel Kadhafi et sa famille vers une destination inconnue », a-t-elle déclaré à des journalistes.

« Personne n'a demandé l'asile en Afrique du Sud », a-t-elle ajouté. « Pour nous, il est toujours en Libye. »

Réaffirmant que « l'avenir » du colonel Kadhafi « doit être décidé par les Libyens eux-mêmes », Mme Nkoana-Mashabane a estimé qu'« en ce moment il n'y avait pas de gouvernement » en Libye.

La CPI et les rebelles

discutent du « transfert de Seif Al-Islam »

La Cour pénale internationale (CPI) et les rebelles libyens menaient, lundi, des discussions au sujet du transfert aux Pays-Bas de Seif Al-Islam, un des fils du dirigeant Mouammar Kadhafi, arrêté dimanche à Tripoli par les rebelles, a annoncé le porte-parole de CPI, Fadi El-Abdallah.

« La Cour dans son ensemble est impliquée », a déclaré M. Abdallah.

Interrogé par des médias sur la confirmation que la CPI et les rebelles menaient des discussions sur le transfèrement de Seif Al-Islam, le porte-parole a répondu : « Oui ».

La rébellion avait annoncé, dimanche, son arrestation à Tripoli, confirmée plus tard par le procureur de la Cour, Luis Moreno-Ocampo, sur la foi d'« informations confidentielles ».

« J'ai reçu des informations confidentielles selon lesquelles il a été arrêté », avait déclaré Moreno-Ocampo.

« Nous espérons qu'il pourra être très bientôt à La Haye » pour y être jugé, avait déclaré le procureur de la CPI, indiquant qu'il « avait prévu de contacter le gouvernement de transition » libyen pour discuter des modalités pratiques de son transfert aux Pays-Bas.

La CPI est le premier tribunal international permanent chargé de poursuivre les auteurs présumés de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

La Cour a compétence en Libye en vertu d'une résolution du Conseil de sécurité de l'Onu votée le 26 février.

L'Otan « prête à travailler » avec le peuple libyen et le CNT

L'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (Otan) « est prête » à travailler avec le peuple libyen et le Conseil national de transition (CNT) « qui détient une grande responsabilité », a indiqué, lundi, son secrétaire général, Anders Fogh Rasmussen.

« Le peuple libyen et le Conseil national de transition doivent s'assurer que la transition soit inclusive, qu'elle s'effectue en douceur et que l'avenir est fondé sur la réconciliation et le respect des droits humains », a-t-il affirmé dans un communiqué.

« Nous allons continuer à surveiller les unités militaires et

les installations clés, comme nous l'avons fait depuis les mois de mars, et lorsqu'on verra tout mouvement menaçant le peuple libyen, nous agirons en conformité avec notre mandat de l'Onu », a précisé le secrétaire général de l'Otan.

« L'objectif est de protéger le peuple et c'est ce que nous faisons », a ajouté M. Rasmussen, soulignant que « l'Otan veut que le peuple libyen soit en mesure de décider de son avenir dans la paix ».

Réunion d'urgence de l'UA

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) devait tenir une réunion d'urgence, hier, consacrée à la situation en Libye, a annoncé le porte-parole de la commission de l'UA, Noureddine Mezni.

« Le principal objectif est d'engager des discussions avec toutes les parties en Libye, engager un dialogue pour trouver des solutions pacifiques à cette situation », a-t-il ajouté cité par des médias.

De violents combats se déroulaient, hier, autour de la résidence du colonel Mouammar Kadhafi à Tripoli, investie dimanche par les rebelles.

Le comité des médiateurs de l'UA pour la Libye doit, également, se réunir jeudi pour discuter de la crise, à la veille d'une nouvelle réunion du Conseil de paix et de sécurité au niveau des chefs d'Etat. Le comité est présidé par la Mauritanie et comprend les chefs d'Etat du Congo-Brazzaville, du Mali, d'Afrique du Sud et d'Ouganda. Le président de la Commission de l'UA, Jean Ping, en est également membre. « Seule une solution politique permettra de répondre complètement aux aspirations légitimes du peuple libyen à la démocratie, la bonne gouvernance et l'Etat de droit, et de promouvoir une paix durable dans le pays », a rappelé l'UA dans un communiqué.

Le Koweït reconnaît le CNT

Le Koweït a annoncé, hier, qu'il reconnaissait le Conseil national de transition (CNT, rébellion) comme le représentant « légitime » du peuple libyen, après l'entrée la veille des rebelles dans la capitale Tripoli.

« L'Etat du Koweït renouvelle son soutien au CNT, le seul et légitime représentant du peuple », a déclaré un porte-parole du ministère des Affaires étrangères dans un communiqué cité par l'agence Kuna.

Le Koweït avait eu des contacts avec les rebelles libyens auxquels il a accordé une aide de 180 millions de dollars, lors d'une visite, en avril, à Koweït du chef du CNT Moustafa Abdeljalil.



SELON UN BILAN DES DOUANES POUR LE MOIS DE JUILLET 2011

Excédent commercial de près de 1,6 milliard de dollars

L'Algérie a réalisé un excédent commercial de 1,58 milliard (md) de dollars en juillet 2011 contre 1,54 milliard de dollars à la même période en 2010, soit une hausse de 2,41%.

PAR RAYAN NASSIM

Ainsi, selon un bilan du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis) Les exportations algériennes ont atteint 5,36 mds usd durant ledit mois contre 4,65 mds usd à la même période de l'année dernière en hausse de 15,25%.

Quant aux importations, elles se sont établies à 3,8 mds usd contre 3,12 mds usd, enregistrant une progression de 21,58%, précise le Cnis.

Cette évolution du commerce extérieur s'explique essentiellement par une amélioration des exportations des hydrocarbures durant le mois de juillet, avec un maintien du taux de couverture des importations par les exportations de plus de 142%, selon la même source. Les hydrocarbures ont représenté



Malgré le volume des importations, l'Algérie a réalisé un autre excédent commercial.

97,07% des exportations algériennes avec 5,21 mds usd en juillet 2011, contre 4,55 mds usd à la même période de l'année écoulée (+14,43%), précise le centre.

Avec 157 millions usd ou 2,93% des exportations globales de l'Algérie, les exportations hors hydrocarbures, demeurent "faibles" malgré une importante évolution (50,96%) par rapport à la période correspon-

dante de 2010, selon les Douanes.

Les principaux produits hors hydrocarbures exportés sont constitués des groupes "demi-produits" avec 91 millions usd et les "biens alimentaires" avec 47 millions usd.

Quant aux importations, deux groupes de produits ont enregistré des hausses significatives : il s'agit des biens alimentaires qui se sont établis à 823 millions usd contre 458

millions en juillet 2010, soit une progression de 79,69% et des biens d'équipements qui sont passés de 1,88 milliard usd en juillet 2010 à 1,36 milliard en juillet 2011 (+25,64%). Les importations des biens destinés à l'outil de production ont également évolué de 3,57% passant de 1,03 milliard à 1,07 milliard usd.

Par contre, les importations des biens de consommation non-alimentaire ont affiché une baisse de 1,49% en s'établissant à 529 millions usd en juillet dernier contre 537 millions sur une année, indique-t-on de même source.

S'agissant du mode de paiement des importations, le Cnis relève que les achats de l'Algérie effectués en juillet 2011 ont continué d'être financés essentiellement par cash à raison de 49,71%, soit 1,88 milliard usd (+2,33% par rapport à juillet 2010).

Les lignes de crédit ont financé 41,53% de la totalité des importations (+42,15%), le reste des importations étant financé par d'autres transferts financiers à raison de 8,76% soit 332 millions usd (+96,45%).

Concernant les partenaires de l'Algérie en juillet 2011, les Etats-Unis demeurent le principal client puisqu'ils ont absorbé une part de 26,23% des ventes à l'étranger de l'Algérie avec une valeur de 1,4 milliard usd, suivis par l'Italie avec 610 millions usd (11,37%) et l'Espagne avec 456 millions usd (8,5%). En outre, la France reste le principal fournisseur de l'Algérie durant la même période avec une part de 13,24% de la totalité des importations algériennes, soit un montant de 502 millions usd, suivie par l'Italie avec une part de 12,34% (468 millions usd) et la Chine avec 10,6% (402 millions usd), selon le Cnis. Lors des six premiers mois de l'année en cours, l'excédent commercial de l'Algérie s'établissait à 13,34 mds usd contre 11,22 mds usd durant la même période de 2010, rappelle-t-on.

R. N.

DURANT LE 1ER SEMESTRE 2011

Rebond des crédits hypothécaires bonifiés

PAR INES AMROUDE

Les crédits hypothécaires à taux bonifiés de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) ont rebondi durant le premier semestre de l'année en cours, dépassant l'ensemble des crédits bonifiés octroyés en 2010.

Ces crédits sont passés de 142 crédits d'une valeur globale de 209 millions DA durant le premier semestre 2010, ou plus précisément le 2e trimestre puisqu'ils n'étaient effectivement appliqués qu'à partir du 20 mai 2010, à 6.588 crédits totalisant plus de 9 milliards durant les six premiers mois de l'année en cours, soit une hausse de 4.539% en nombre et de plus de 4.237% en termes de montant, selon un bilan de cette institution

rapporté par l'APS. Les crédits bonifiés de la Cnep, à 1% et à 3% ont ainsi dépassé en 6 mois l'ensemble des crédits bonifiés accordés durant les trois derniers trimestres de 2010, estimés alors à 6.218 crédits d'un montant total de 7,73 milliards DA, selon la Cnep-Banque.

Toutefois, la cadence de l'octroi de ces crédits, que ce soit pour l'accession ou pour la construction de logements, s'était accélérée dès le deuxième semestre de 2010.

De 142 crédits durant le second trimestre 2010, ces crédits sont passés à 6.218 à la fin de l'année 2010.

Les crédits bonifiés pour l'accession, classés "meilleur produit" de la Cnep pour 2010, avaient atteint, à eux seuls, 5.319

crédits pour un montant total de 6,51 milliards DA. Le 14 mars 2010, un décret exécutif avait fixé les modalités d'octroi de crédits bonifiés pour l'achat d'un logement collectif ou pour la construction d'un logement rural.

Le texte fixe à 1% les taux d'intérêt appliqués sur les revenus allant de 1 à 6 fois le SNMG (soit de 15.000 à 90.000 DA), et à 3% pour les revenus représentant 7 à 12 fois le SNMG (jusqu'à 180.000 DA).

Avant cette mesure, les taux s'inscrivaient dans une fourchette de 5,75% à 6,5%, voire 8% dans certaines banques. La différence entre le taux "préférentiel" des crédits immobiliers, fixé à 6%, et les taux bonifiés est prise en charge par l'Etat.

I. A.

TRAFIC DE VÉHICULES

Un réseau international démantelé

PAR AHMED BOUARABA

Un réseau criminel spécialisé dans le trafic international de véhicules a été neutralisé, le week-end écoulé, par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Oued. Composée de 5 trafiquants, cette bande introduisait illégalement au pays des moyens de locomotion, notamment les véhicules commerciaux, à partir de la France en passant par la Tunisie. Une fois sur le territoire national, l'axe par lequel passaient ces voitures était Oued Souf- Barika-Sétif-Tizi-Ouzou et, enfin, Alger. Il convient de préciser, dans ce sens, que l'un des mis en cause, résidant en France, avait pour mission l'embarquement des véhicules dans des navires vers la Tunisie. Là-bas, deux autres personnes les conduisaient vers l'Algérie. Les deux autres, quant à eux, se chargeaient de suivre ledit itinéraire, tout en évitant les barrages de contrôles routiers. Le détails de cette affaire, solutionnée par les gendarmes

de la localité d'Oum Tiour, remontent à la fin de la semaine passée où, agissant sur renseignements, les éléments de la Gendarmerie nationale de ladite brigade territoriale ont interpellé le conducteur d'un Peugeot Boxer, étranger à la région. Après avoir fouillé ledit fourgon il s'est avéré que sa plaque d'immatriculation était trafiquée. Outre cela, le fourgon circulait sans documents administratifs. L'excuse du mis en cause était que les papiers étaient chez ses amis et qu'il ne savait pas où ils se trouvaient. A ce titre, les gendarmes ont illico lancé la recherche contre ces deux individus. 30 minutes après, ils seront arrêtés, à bord d'une Renault 19, puis conduits au siège de la dite compagnie pour interrogatoire. La poursuite des investigations a conduit à la découverte d'un autre véhicule, également en provenance extérieure et sans aucun document administratif. Ainsi, une Citroën a été récupérée dans la commune de Tolga, à Biskra. Notons que le cerveau de cette bande est un Algérien origi-

naire de Tizi-Ouzou. Ce dernier s'occupait de toutes les opérations de trafic et orientait, également, les autres trafiquants en termes de réception et livraison de ces véhicules. Il est, également, utile de préciser qu'un garage, appartenant à deux frères arrêtés, abritait ces moyens de locomotion. A l'intérieur dudit garage, une Renault Espace a été également récupérée. Grosso modo, 3 véhicules neufs ont été saisis à cet effet. Il s'agit d'une Renault Espace, Peugeot Boxer et Renault Master. Par ailleurs, la Renault 19 jouait en éclaireur. Notons, enfin, que les mis en cause, ont été présentés devant la Parquet pour «création d'association de malfaiteurs, détention de moyens de contrebande, faux et usage de faux». Trois d'entre eux ont été placés en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire de Oued Souf, tandis que les deux autres sont en fuite et font objet de recherches des services de sécurité.

A. B.

BOUMERDÈS

Un mort et 44 blessés dans un accident de train à Corso

1 mort et 44 blessés, dont 4 grièvement, tel est le bilan de la collision d'une automotrice avec un train de transport de marchandises, survenu à Corso, hier à 11h30, a-t-on pu constater sur les lieux même du drame. Le train de transport des voyageurs (automotrice) en provenance d'Alger a percuté de plein fouet le train de transport de marchandise, arrêté pour des problèmes techniques, à quelques mètres de la gare de Corso. La collision a provoqué d'importants dégâts matériels, cela sans parler des blessés et de la mort du chef de train. Les deux premiers wagons ont été sérieusement endommagés.

Les blessés graves ont été évacués vers l'hôpital de Zemirli à El Harrach et vers l'EPH de Thénia, selon des sources médicales à Boumerdès, tandis que les autres blessés ont reçu les soins nécessaires à l'UMC de Boumerdès.

Rappelons qu'au mois de mars dernier, un train de voyageurs avait percuté un train de transport de marchandises au niveau de la gare de Boumerdès. Cet accident n'avait fort heureusement pas fait de dégâts humains ou matériels, mais avait créé une forte panique parmi les transporteurs. Il y a près d'un mois et demi, 2 personnes avaient trouvé la mort à Bordj Ménaïel lorsqu'un train de transport de voyageurs assurant la ligne Alger-Tizi Ouzou, avait percuté leur véhicule.

T. O.

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

Les catégories particulières doivent bénéficier de la couverture sociale

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a instruit le gouvernement de finaliser la réglementation qui permettra la prise en charge de la couverture sociale des catégories particulières.

PAR INES AMROUDE

À l'issue d'une réunion restreinte d'évaluation consacrée au secteur de la sécurité sociale, le chef de l'Etat a également relevé la nécessité de préserver sur le long terme le système national de retraite.

Acet effet, il a chargé le gouvernement de relever la part de la fiscalité pétrolière allouée au Fonds national de réserves des retraites.

Le président Bouteflika a, en outre, instruit le gouvernement de mettre à profit le processus de réforme engagé pour une meilleure organisation et une meilleure gestion de la sécurité sociale et d'anticiper tout déséquilibre financier.

"C'est cette approche qui permettra de sauvegarder les acquis sociaux et de la politique de solidarité de notre pays y compris au bénéfice des générations futures", a-t-il souligné, estimant que "Cela requiert un engagement de tous les acteurs du système de santé et des partenaires sociaux qui doivent se saisir de toutes les opportunités que leur offre l'élargissement du dialogue social pour être à la hauteur des ambitions de notre pays".

Lors de cette réunion restreinte d'évaluation consacrée au secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, le ministre a exposé les principales réalisations du secteur dans le domaine de la sécurité sociale, ainsi que les perspectives pour la période 2011-2014.

Dans ce cadre, il est signalé que l'action du secteur en matière de sécurité sociale s'est articulée autour de trois axes principaux, à savoir l'amélioration de la qualité des prestations, la modernisation du système de sécurité sociale et la préservation des équilibres financiers des organismes de sécurité sociale.

Des prestations à améliorer

Concernant l'amélioration de la qualité



des prestations, les efforts engagés ont porté notamment sur le rapprochement des assurés sociaux des structures de la sécurité sociale, à travers la poursuite de l'élargissement du réseau de structures de proximité, dont le nombre est passé de 852 en 1999 à 1.431 à juillet 2011. Il a également évoqué, entre autres, l'élargissement du tiers payant du médicament, dont le nombre de bénéficiaires a atteint 2.400.000 à ce jour et sa généralisation à tous les titulaires de la carte "Chifa" et à leurs ayants droit, l'élargissement du tiers payant aux soins de santé dispensés par les médecins aux assurés sociaux dans le cadre du conventionnement du médecin traitant, l'élargissement du système payant à plus de 6.400 insuffisants rénaux par le conventionnement des centres privés d'hémodialyse de proximité en appui aux centres relevant du secteur public, et la prise en charge de leurs frais de transport sanitaire.

Dans le domaine de la modernisation du système de sécurité sociale, Louh a relevé la poursuite du programme de généralisation de la carte Chifa distribuée à près de 6.300.000 assurés sociaux, et qui est opérationnelle au niveau des 48 wilayas, ainsi que les actions de modernisation qui ont concerné 950 infrastructures de sécurité sociale entre 2005 et 2011. En ce qui concerne la préservation des équilibres financiers des organismes de sécurité sociale, les efforts ont porté, explique le membre du gouvernement au premier magistrat du pays, sur la mise en œuvre de la réforme des instruments de

recouvrement et du financement du système national de sécurité sociale, qui s'est traduit par l'instauration de sources additionnelles, notamment à travers la création du Fonds national de sécurité sociale et par la rationalisation des dépenses de l'assurance maladie.

Pérennité du système de retraite

S'agissant des retraites, toutes les mesures importantes prises ces dernières années visent à assurer la pérennité du système et à améliorer le pouvoir d'achat des retraités. Ces mesures ont consisté, notamment en la création, en 2006, sur décision de M. le président de la République, d'un Fonds national de réserves des retraites financé essentiellement par l'affectation annuelle de 2% du produit de la fiscalité pétrolière, la révision de la répartition du taux global de cotisation de sécurité sociale et la valorisation annuelle des pensions et allocations de retraite.

Le secteur s'est également attelé à l'exécution des différentes étapes préparatoires à la contractualisation des soins dans les hôpitaux, parmi lesquelles l'élaboration du fichier national des assurés sociaux et de leurs ayants droit et la formation aux nouvelles procédures arrêtées dans le cadre de cette opération au profit de plus de 600 cadres et agents.

Concernant les perspectives en matière de sécurité sociale pour la période 2011-2014, l'effort sera orienté vers le parachèvement et la consolidation des

actions inscrites au programme tracé, avec l'introduction de nouvelles mesures visant l'amélioration de la qualité des prestations, la modernisation de la gestion des organismes de sécurité sociale, et la préservation des équilibres financiers du système national de sécurité sociale par la recherche de ressources autres que les cotisations.

A l'issue de l'évaluation du secteur, et après avoir noté les résultats appréciables obtenus en matière de couverture sociale des citoyens, le président de la République a appelé à "la consolidation du système national de sécurité sociale en tant qu'instrument privilégié de solidarité nationale et facteur essentiel de cohésion sociale, en veillant à améliorer davantage la qualité de ses prestations et ses performances".

I. A.

SELON DES EXPERTS L'économie algérienne a amorcé sa phase de maturité

L'économie algérienne a amorcé sa phase de "maturité", a estimé l'économiste analyste Mohamed Bahloul lors d'une rencontre organisée à Oran sous le thème "Changement économique et économie du changement: question autour d'E une transition", rapporte l'APS.

«En tirant les leçons de son expérience économique passée, l'Algérie est dans une ère nouvelle fondée sur le champ des connaissances», a observé M.Bahloul en co-animant, dimanche soir, une table ronde avec deux autres experts-économistes, Abderrahmane Mebtoul et Rachid Mohamed Brahim.

M. Bahloul a évoqué à cet égard l'exemple des pays émergents, expliquant leur réussite au plan du développement économique par "la mobilisation des connaissances et l'analyse des changements internes et à l'international".

Le rôle de l'industrie et sa préservation dans l'économie de marché a été également mentionné par l'intervenant qui considère que "l'ouverture ne peut se faire que pour les industries capables de rentrer dans la compétitivité".

Le secteur public et le privé ont tous les deux un rôle à jouer dans ce développement, selon l'analyste, affirmant que "les deux secteurs peuvent réussir car c'est la notion de libre entreprise qui prévaut dans l'économie de marché".

Il a énuméré dans ce contexte quatre volets qui constituent, d'après lui, les leviers de l'économie de marché, à savoir "la vision stratégique", "les structures d'incitation", "les négociations" et le "contrôle" incombant à l'Etat.

«L'Algérie dispose d'une chance énorme avec les ressources naturelles et l'élite intellectuelle et économique dont elle dispose pour mettre en place une démarche à partir de son expérience», a souligné M. Bahloul.

De son côté, M. Abderrahmane Mebtoul a insisté au plan économique sur les effets du marché informel qu'il scinde en deux sphères, l'une "marchande spéculative" et l'autre "productive".

L'approche suggérée par M. Mebtoul s'articule autour d'une réflexion sur la possibilité d'intégration du secteur informel productif, accordant son opinion par le fait que, dit-il, "les quatre derniers Prix Nobel d'économie ont été attribués aux experts ayant travaillé sur les institutions informelles qui suppléent au marché libre".

Pour sa part, M. Rachid Mohamed Brahim a estimé que la réussite de la transition économique exige autant la contribution de l'élite que "des dynamiques sociales porteuses de valeurs et de capacité de changement".

L. B.

Maintenir les équilibres financiers

L'action du secteur de la sécurité sociale s'est articulée autour de trois axes principaux, à savoir l'amélioration de la qualité des prestations, la modernisation du système de sécurité sociale et la préservation des équilibres financiers des organismes de sécurité sociale.

Concernant l'amélioration de la qualité des prestations, un exposé présenté par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh, lors d'une réunion restreinte d'évaluation du secteur, présidée par M.Abdelaziz Bouteflika, président de la République, indique que les efforts engagés ont porté notamment sur le rapprochement des assurés sociaux des structures de la sécurité sociale. Ce rapprochement s'est effec-

tué à travers l'élargissement du réseau de structures de proximité dont le nombre est passé de 852 en 1999 à 1.431 à juillet 2011. Les efforts ont également porté sur l'élargissement du tiers payant du médicament dont le nombre de bénéficiaires a atteint 2.400.000 à ce jour et sa généralisation à tous les titulaires de la carte "chiffa" et à leurs ayants droit.

En matière de modernisation du système de sécurité sociale, le programme de généralisation de la carte "chiffa" s'est poursuivi. Cette carte, opérationnelle au niveau de 48 wilayas, a été distribuée à près de 6.300.000 assurés sociaux.

S'agissant de la préservation des équilibres financiers des organismes de sécurité sociale, les efforts ont porté sur la mise en œuvre de la réforme des instru-

ments de recouvrement et du financement du système national de sécurité sociale. Cela s'est traduit par l'instauration de sources additionnelles, notamment par la création du Fonds national de sécurité sociale.

Par ailleurs, concernant les retraites, outre la création, en 2006, sur décision du président de la République, d'un Fonds national de réserves des retraites, financé essentiellement par l'affectation annuelle de 2% du produit de la fiscalité pétrolière, d'autres mesures ont été prises ces dernières années, entre autres, la révision de la répartition du taux global de cotisation de sécurité sociale et la valorisation annuelle des pensions et allocations de retraite.

I. A.

SANTÉ À BOUMERDÈS

La maternité de Chabet El-Ameur sous perfusion

Après l'interruption subite des travaux, les eaux usées s'écoulent pratiquement dans les chambres de la maternité, notamment au niveau du bloc d'accouchement. Des odeurs nauséabondes se répandent dans l'atmosphère...

PAR TAHAR OUNAS

Les habitants de la commune de Chabet El-Ameur, à l'est de Boumerdès, se plaignent de la dégradation tous azimuts de la maternité du chef-lieu. L'arrêt inexplicable des travaux d'aménagement de la cour de ladite structure de santé a été la cause de plusieurs réclamations des citoyens qui ne savent plus à quel saint se vouer. Pourtant, ce projet d'aménagement, ayant nécessité des centaines de millions de dinars, avait été bel et bien attribué à un entrepreneur privé, lequel avait commencé les travaux avant de les interrompre soudainement sans que personne n'en connaisse les raisons exactes.

Il faut dire que même les quelques travaux qui y ont été entamés y ont été accomplis à la va-vite et donc très mal. Un infirmier nous dira dans ce sens : «*Avant le lancement des travaux au cours de l'hiver 2009, l'entreprise avait enclenché les travaux de décapage du terrain en accusant un grand retard pour le lancement des travaux de bitumage*». Cette situation, explique notre interlocuteur, «*n'a pas été sans conséquence sur le fonctionnement de la polyclinique, notamment en ce qui concerne le stationnement des ambulances lors des évacuations médicales*». Cette situation a duré, nous explique-t-on, plusieurs mois avant que les premiers travaux ne soient lancés. Notre interlocuteur ne manquera pas de critiquer la qualité des travaux effectués nous disant que ce travail «*renseigne de l'incompétence de l'entreprise retenue*». Comme preuve, pour appuyer ses dires, notre interlocuteur, qui nous a fait visiter les lieux, nous dira qu'«*au lieu de finir les travaux d'aménagement de la cour, le responsable de l'entreprise, en parallèle, a lancé des travaux à l'intérieur de la maternité, ce qui a mené à la dégradation de la situation à tel point que le personnel a trouvé d'énormes difficultés à y*



assurer leurs missions. D'emblée, ils ont commencé par la dévastation des murettes afin de réaliser des travaux de façades. Une fois ces travaux accomplis, une commission de contrôle avait été dépêchée par la DSP pour constater l'avancement des travaux. Mais la qualité des travaux n'a pas été au goût des membres de la commission qui ont demandé à ce que les travaux soient refaits convenablement». Le comble, ajoute notre interlocuteur, c'est que la commission a approuvé à 60% l'avancement des travaux. «*Et depuis, l'entreprise n'est pas revenue pour poursuivre les travaux, et comme vous le voyez là, il y a là toujours leur matériel (brouettes, pelles et autres) près de trois mois après leur départ*». Il faut dire que le départ de cette entreprise a laissé place à une situation des plus dangereuses.

En effet, les eaux usées s'écoulent pratiquement dans les chambres, notamment au niveau du bloc d'accouchement. Des odeurs nauséabondes vous accueillent à l'entrée dudit bloc. Cela sans parler des gravats. Ceci a contraint le personnel de transférer le bloc d'accouchement vers l'autre côté de la maternité mais cela n'a pas trop duré, car le personnel n'a pas pu accomplir ses tâches dans de telles conditions de totale absence d'hygiène. De ce fait, le bloc d'accouchement a été transféré en définitive au deuxième étage de la polyclinique du chef-lieu afin d'assurer aux futures mamans un tant soit peu d'hygiène.

BEJAIA, FRONT DE MER

Fermeture temporaire à la circulation

Le front de mer de la ville de Béjaïa, communément connu sous le nom de la "Promenade Leonardo Fibonacci", en référence au célèbre mathématicien italien du Moyen Age, qui en avait fait son lieu de détente privilégié, a été fermé au trafic automobile ces derniers jours pour devenir, temporairement, une voie exclusivement piétonne, selon la Direction générale de l'Entreprise portuaire de Béjaïa (EPB).

Cette décision a été motivée essentiellement par des considérations de sécurité, en relation avec les conséquences du trafic automobile qui y règne, autant pour les promeneurs que pour les camions de transport de carburant qui transitent quotidien-

nement vers le terminal pétrolier.

"A la mi-juillet dernier, la Protection civile a rencontré beaucoup de difficultés pour rejoindre un lieu d'incendie déclaré dans la zone à cause de l'importance de la densité des véhicules qui s'y trouvaient en stationnement ou en circulation", a observé le P-DG de la plate-forme, M. Djelloul Achour, estimant que la mesure, par delà l'aspect sécuritaire, va favoriser les promenades et les villégiatures en ce lieu, devenu depuis son aménagement en 2009, une destination de prédilection pour les touristes et les citoyens.

Le lieu, magnifiquement paré par la nature, jouit de plus d'une dotation en infrastructures de détente et de loisirs assez

riche, qui font de lui un lieu très recherché.

Pour ne pas en atténuer l'attractivité et fidéliser ses habitués, un parking a été aménagé non loin de là, précisément à hauteur de la porte Sarazine, sur l'avenue des frères Amrani. "Les visiteurs pourront y stationner et poursuivre à pied leur promenade", a noté le même responsable.

Cette décision, prise temporairement jusqu'au mois d'octobre, est susceptible cependant de prorogation, le site étant voué à accueillir, avant la fin de l'année, les travaux du chantier de la nouvelle gare maritime de Béjaïa.

APS

MASCARA

Stabilité des prix des fruits et légumes

Les prix des fruits et légumes connaissent à la mi-Ramadhan dans la wilaya de Mascara une stabilité notable par rapport à la même période de l'année précédente. Selon des citoyens rencontrés dans des marchés de Sig, Mohammadia, Mascara et Ghriss, les prix des légumes sont restés inchangés à la grande satisfaction des ménagères, surtout après la hausse pratiquée par des commerçants sans scrupules qui ont été contraints, devant l'offre, à se soumettre aux règles de l'offre et de la demande.

Les prix des viandes rouges et blanches enregistrent aussi une stabilité par rapport au début du mois de Ramadhan. Ils sont affichés entre 700 et 800 DA le kg d'agneau et 800 DA pour le bovin. La viande congelée est cédée à 450 DA/kg et le poulet est vendu entre 270 et 300 DA/kg.

Un vendeur au marché de la cité El Argoub, située au centre-ville de Mascara, a indiqué que les prix des fruits et légumes sont raisonnables comparativement aux années précédentes. L'oignon et la pomme de terre sont vendus respectivement entre 25 et 30 DA et 35 et 40 DA. Même la tomate, dont les ménagères ont préféré en conserver une grande quantité pour le mois de Ramadhan, de peur de voir son prix flamber au cours du mois du jeûne, est vendue entre 35 et 50 DA le kg.

SETIF

20 hectares de chêne vert partent en fumée

Une vingtaine d'hectares de chêne vert de la forêt Tafat, dans la daïra de Bougaâ (nord-ouest de Sétif), ont été ravagés par un violent incendie qui s'est déclaré samedi et qui n'a pu être maîtrisé que dans la journée de dimanche, a indiqué la Conservation des forêts.

«La lutte, particulièrement âpre contre cet incendie, a duré de nombreuses heures», a précisé M. Hagga, cadre à la Conservation des forêts, notant que le relief très accidenté de la région et la propagation rapide des flammes ont rendu difficile le travail des sapeurs pompiers.

Deux brigades d'intervention de la Conservation des forêts et de la Protection civile ont été mobilisées pour la circonscription de cet incendie, a ajouté la même source qui a souligné que les causes de cet incendie ne sont pas connues pour le moment et qu'une enquête a été ouverte pour en déterminer l'origine. Douze incendies ont été enregistrés à Sétif depuis le 1er juin dernier, détruisant 151 ha, dont 90 ha de forêts et 54 ha de broussailles.

TIZI-OUZOU

Réhabilitation des habitations endommagées suite à l'attentat terroriste

La remise en état des habitations endommagées par l'attentat terroriste du dimanche 13 août se poursuit dans la ville de Tizi-Ouzou, pour toucher trois nouveaux sites, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. Il s'agit des cités 48 et 40 logements de la rue Lamali-Ahmed et de l'immeuble de la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA).

Quatre bureaux d'étude et sept entreprises, engagés par l'OPGI, sont à pied-d'œuvre depuis lundi pour la réparation des dommages enregistrés au niveau du "Bâtiment bleu", l'immeuble "Djurdjura", la cité des 60 logements de l'avenue Abane-Ramdane et 46 logements de la rue Capitaine Si Abdallah, les plus affectés par l'explosion.

APS

BECHAR, RÉGION DE BENI ABBES

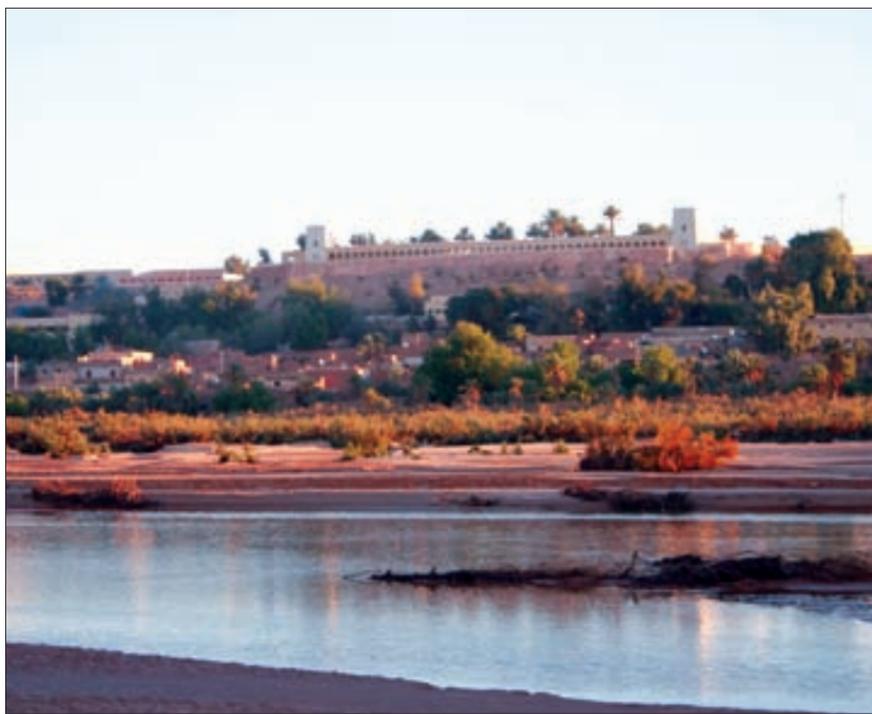
Baisse des activités touristiques

Durant la saison touristique 2010-2011, le tourisme, une des principales activités de la région de Béni-Abbès (241 km au sud de Béchar), a "sensiblement baissé", selon des responsables d'associations locales activant dans ce domaine.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le président de l'association Aouarourout, de la solidarité et revivification des traditions, a estimé que cette situation est due essentiellement à un important déficit en matière de structures d'accueil et de promotion du produit touristique local.

L'amélioration des prestations de services et l'élaboration d'un guide local sur les différentes potentialités et sites touristiques et d'un programme de communication et d'information sur les différents sites de cette région sont des propositions formulées par M. Abdekader Telmani pour la mise sur rails du secteur à Béni-Abbès. La coordination entre les différentes parties concernées par le développement et la promotion des activités du secteur (commune, associations, guides touristiques et autres organismes publics ou privés) peut être un facteur important dans la relance de ce secteur. Pour la saison touristique 2010-2011, qui a pris fin en juin dernier, Aouarourout n'a accueilli que 200 touristes nationaux, alors que la saison précédente, elle en avait enregistré plus d'un millier, a précisé son président. Cette association, a qui l'on doit la restauration d'une importante partie du ksar éponyme,



a pu avec ses propres moyens restaurer plusieurs habitations de ce site pour l'accueil des touristes.

"La région de Béni-Abbès, qui recèle des potentialités touristiques exceptionnelles, doit être dotée de nouvelles structures hôtelières répondant aux exigences des touristes et doit travailler pour l'encouragement, dans un premier temps, des investisseurs locaux pour la création de projets pouvant contribuer au développement de sa vocation de région touristique par excellence", a estimé un membre de l'association El-Kheïma, qui active dans la protection du patrimoine bédouin et la promotion du tourisme dans la région.

La baisse des activités touristiques a aussi été ressentie par l'unique hôtel public de cette région, en l'occurrence

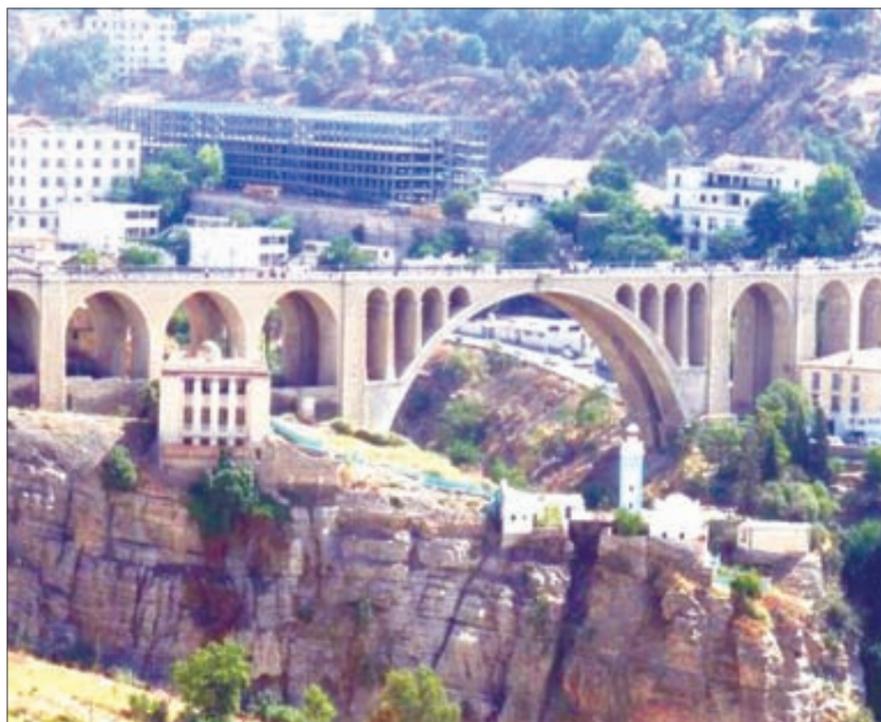
Rym, qui dispose d'une capacité de 240 lits repartis entre 120 chambres, dont une cinquantaine uniquement sont louables. Un projet de rénovation et de modernisation de cette structure est en voie de lancement par l'entreprise de gestion hôtelière El-Aurassi, qui entend, à travers cette opération, lui donner un nouvel élan, soulignent ses responsables.

L'aménagement récemment d'un aéroport dans cette région et le lancement prochain de plusieurs projets touristiques, notamment une piste touristique à travers sa grande palmeraie, ainsi que la création d'une zone d'expansion touristique de 149 ha constituent des moyens de relance du secteur, espèrent plusieurs opérateurs touristiques locaux.

B. M.

CONSTANTINE, DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Prochain "lifting" pour les ponts



Une vaste opération d'entretien et de réhabilitation des principaux ponts de la ville de Constantine a été "retenue et sera lancée incessamment", a indiqué la Direction des travaux publics (DTP). Un programme spécial de remise en état des prestigieux ouvrages d'arts

ornant le paysage de la ville du Vieux Rocher, à l'image du pont d'El-Kantara, et du pont suspendu de Sidi M'Cid, a été ficelé et sera mis en exécution "dans le courant de l'année 2012", a souligné la même DTP, précisant que le financement de ces opérations devant toucher également la

passerelle de Slimane-Mellah (ex-passerelle Perrégaux) sera puisé d'un "Fonds spécial consacré à la préservation du patrimoine des travaux publics".

Le vieux pont de Bab El-Kantara, inauguré en 1863, d'une longueur de 127,5 m pour une hauteur de 125 mètres, devra faire l'objet, dans le cadre de ce programme spécial, de profondes opérations "d'esthétique technique" axées sur le changement des joints de chaussée et autres travaux de renforcement du tablier, a souligné la DTP.

Le pont suspendu de Sidi M'Cid, l'un des ouvrages les plus emblématiques de la ville de Constantine, surplombant l'oued Rhumel sur une hauteur de 175 mètres, fera également l'objet d'une vaste opération de renforcement qui sera confiée à des "entreprises de renommée internationale", a précisé la DTP. Cette dernière avait annoncé le lancement, dans moins d'une semaine, de "travaux urgents de confortement et de maintenance" du pont de Sidi Rached.

La sauvegarde du patrimoine relevant du domaine privé du secteur des Travaux publics constitue "un chapitre important" dans le plan d'action du secteur, dans le cadre du programme quinquennal 2011-2014, a également souligné la Direction des travaux publics.

APS

ORAN

Réalisation d'un centre d'affaires

Un nouveau centre d'affaires, dont les travaux de réalisation sont en cours au niveau du boulevard Front de mer de la ville d'Oran, sera ouvert par l'Entreprise publique d'investissement hôtelier (EPIH) avant la fin de l'année en cours, a annoncé le directeur du projet. Les travaux de réalisation de cette infrastructure composée de onze étages tirent à leur fin, a indiqué M. Mohamed Kerkache lors de la visite d'inspection effectuée, dimanche, par le wali d'Oran à ce projet. Ce bâtiment en architecture de verre de luxe, construit selon les normes modernes développées, renferme la plupart des espaces qui seront loués aux hommes d'affaires, outre environ 50 appartements "haut standing" de modèle cinq étoiles, qui seront loués selon le style hôtelier. Le centre d'affaires, implanté à proximité de l'hôtel "Sheraton" où les deux bâtiments sont en parfaite harmonie, selon leur architecture, regroupe un restaurant touristique, des espaces multiservices, notamment un multimédia et internet et une salle de conférences. Les responsables locaux comptent sur cette installation à double portée économique et touristique dont la réalisation a été lancée en 2009 pour relancer le développement de la région, notamment en termes de développement du champ du "tourisme d'affaires" ainsi que de conférer une approche plus esthétique à ce boulevard qui s'étend à l'est de la ville, et qui sera le prolongement de la façade donnant sur la Méditerranée. Un projet d'une nouvelle annexe de ce centre d'affaires est en cours de réalisation également au niveau des falaises d'Oran et comprend des restaurants haut standing, des espaces de repos et de récréation et de plaisir, où des passages seront mis en place pour faciliter le déplacement entre cette annexe, le centre d'affaires et l'hôtel "Sheraton".

JIJEL

Nouveaux équipements au pôle universitaire

De nouveaux équipements seront opérationnels au niveau du pôle universitaire de Tassoust (Jijel) dès la prochaine rentrée universitaire, selon les responsables du secteur. Il est prévu, notamment, la réception d'un bloc pédagogique de 2.000 places, d'une bibliothèque centrale de 1.200 places, le siège du rectorat (une tour de 9 étages), d'un auditorium, d'une salle de sports et d'une autre de spectacles, en plus d'un cyberspace, d'un salon d'honneur ainsi que le siège de la direction de wilaya des œuvres universitaires (DOU), ont précisé les mêmes responsables en marge d'une visite du wali au pôle universitaire. Pour cette rentrée universitaire, 6.300 inscriptions nouvelles ont été enregistrées ont, par ailleurs, indiqué les responsables de l'université Mohamed-Seddik Benyahia, assurant que cette rentrée se déroulera "sans grands problèmes". Lors de cette visite, le wali a notamment enjoint aux responsables concernés d'activer la cadence des travaux pour achever les autres projets dont a bénéficié cet ensemble universitaire. Il a particulièrement insisté sur le respect des délais et sur la qualité des travaux. Le pôle universitaire de Tassoust, situé à une dizaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya, est conçu pour accueillir quelque 18.000 étudiants. Sa réalisation, entamée il y a quelques années, a mobilisé plusieurs entreprises locales.

APS

SYRIE, MALGRÉ LES INJONCTIONS DES PAYS OCCIDENTAUX

Bachar al-Assad refuse de quitter le pouvoir

Après l'injonction au départ des pays occidentaux, le président syrien se montre ferme et menaçant. Sera-t-il le prochain à tomber ? Le président syrien Bachar al-Assad a rejeté, dimanche, l'exigence des pays occidentaux à le voir quitter le pouvoir. Il a mis en garde contre toute intervention étrangère, dans une interview à la télévision d'Etat. "En nous abstenant de réagir, nous leur disons que leurs propos sont sans valeur", a lancé le président syrien, rapporte le journal L'Express.

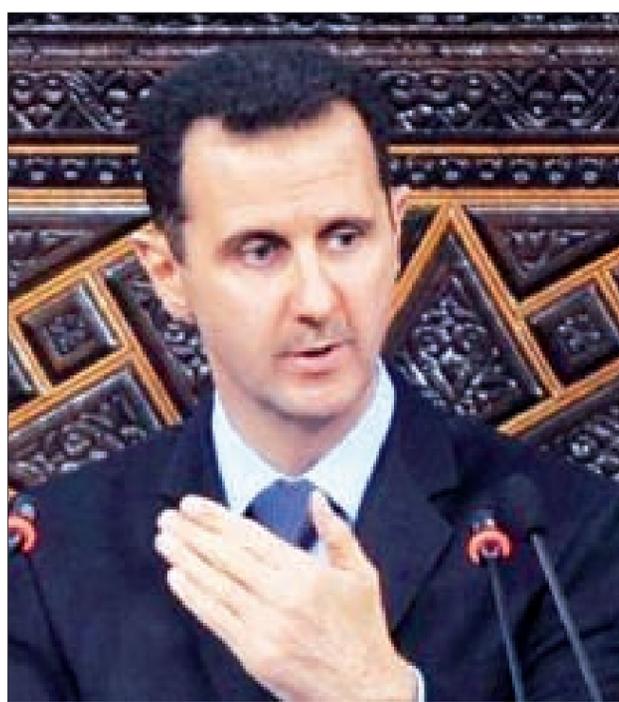
Selon lui, de "tels propos ne doivent pas être tenus à l'égard d'un président qui a été choisi par le peuple syrien et qui n'a pas été installé par l'Occident, un

président qui n'est pas fabriqué aux Etats-Unis. Ces paroles se disent à un peuple soumis qui accepte de recevoir des ordres de l'étranger [...] Toute action militaire contre la Syrie aura des conséquences autrement plus graves que ce qu'ils peuvent imaginer".

Bachar al-Assad réagissait aux propos du président américain, Barack Obama qui, jeudi, accompagné de ses alliés occidentaux avait pour la première fois appelé explicitement le président à partir et a renforcé les sanctions contre son régime après cinq mois d'une brutale et sanglante répression de la contestation en Syrie.

L'Occident réclame son départ

"Malgré les bonnes relations économiques que nous avons avec l'Europe, nous avons d'autres alternatives. On s'est orienté vers l'Est et nous continuerons à le faire", affirme Bachar al-Assad. Non perturbé par les propos de l'ONU, Bachar al-Assad a par ailleurs annoncé que les élections locales devraient avoir lieu en décembre et que les législatives se tiendront "pas plus tard que février, afin de permettre aux partis de se constituer et d'avoir le temps de faire campagne". Concernant les sanctions économiques décidées par les pays occidentaux, il a souligné que "le siège de la Syrie existe déjà". "Malgré les bonnes relations économiques que nous avons avec l'Europe, nous avons d'autres alternatives. On s'est orienté vers l'Est et nous continuerons à le faire", a-t-il expliqué. Le chef de l'Etat a précisé quant à la situation sécuritaire du pays : "Nous avons commencé à enregistrer des succès



et nous pouvons dire que la situation est à présent plus rassurante. Le complot (déjoué) visait à faire tomber la Syrie en l'espace de quelques semaines".

Le président syrien Bachar al-Assad a affirmé dimanche dernier que la situation est politique et non pas sécuritaire, dans une interview à la télévision officielle syrienne. Il s'agit de la quatrième intervention du chef de l'Etat depuis le début de la contestation il y a cinq mois en Syrie.

Plus de 2.000 personnes ont été tuées par les forces du régime depuis le début de la répression le 15 mars, selon le secré-

taire général adjoint de l'ONU, Lynn Pascoe.

Réunion du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU

Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU devait se réunir hier pour une session extraordinaire sur la crise en Syrie qui vise à mettre sur pied une commission d'enquête indépendante pour faire la lumière sur les exactions à l'encontre de la population civile.

La demande de session spéciale du Conseil, une procédure peu fréquente, a été déposée par 23 pays membres, dont les quatre pays arabes du Conseil, l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Qatar et le Koweït. Silencieux au début de la crise, trois de ces pays — Qatar, Arabie Saoudite et Koweït — ont depuis rappelé leur ambassadeur à Damas.

Un projet de résolution, dont l'AFP a obtenu une copie, «condamne avec force les persistantes et graves violations des droits de l'Homme de la part des autorités syriennes» et les appelle «à cesser immédiatement tous les actes de violence contre la population».

R. I./L'Express

COMMUNIQUÉ DU QUARTETTE SUR LE SINAI L'Egypte exprime son indignation

Le chef de la diplomatie égyptienne Mohammed Amro s'est déclaré "indigné", dimanche, par le communiqué du Quartette pour le Proche-Orient qui a "ignoré la mort de policiers égyptiens".

Lors d'une rencontre avec l'envoyé spécial de l'ONU pour le Proche-Orient, Robert Serry, le ministre s'est déclaré "indigné par le communiqué du Quartette qui a ignoré les victimes égyptiennes et évoqué la situation sécuritaire dans le Sinai d'une manière qui n'est pas satisfaisante pour l'Egypte", a affirmé à la presse la porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Menha Bakhom.

M. Amro a souligné que "l'Egypte considère que la sécurité du Sinai est une affaire intérieure et ne doit pas être évoquée dans de tels communiqués", a ajouté Mme Bakhom.

Le communiqué du Quartette affirme "son inquiétude concernant la situation de la sécurité dans la péninsule du Sinai". "Les engagements récents du gouvernement égyptien à traiter la question de la sécurité sont importants et le Quartette encourage le gouvernement égyptien à trouver une solution définitive à la question de la sécurité du Sinai", a indiqué le communiqué du Quartette qui comprend les Etats-Unis, la Russie, l'Union européenne et les Nations unies. Le Conseil suprême des forces armées (CSFA), au pouvoir en Egypte, a affirmé, dimanche, son "refus de toute ingérence d'une quelconque partie dans la sécurité du Sinai". "L'Egypte refuse toute ingérence d'une quelconque partie en paroles ou en actes ou par l'expression d'avis concernant la sécurité du Sinai qui est une affaire purement égyptienne", a souligné un communiqué officiel après une réunion regroupant le chef du CSFA, le Maréchal Hussein Tantaoui, le chef d'état major, le général Sami Anan, le Premier ministre Essam Charaf et des membres de son gouvernement.

APS

GHAZA

La Ligue arabe appelle à mettre fin à l'agression israélienne



La Ligue arabe a condamné dimanche dernier les dernières attaques militaires israéliennes contre la bande de Ghaza appelant la communauté internationale à "faire pression sur Israël pour mettre fin immédiatement à cette agression brutale".

Dans un communiqué, l'organisation panarabe "demande à la communauté internationale de faire pression sur les autorités de l'occupation israélienne pour mettre immédiatement fin à cette agression". Cet appel a été lancé à l'issue d'une réunion d'urgence de la Ligue arabe au Caire au niveau des délégués permanents sur la

situation à Ghaza après les dernières agressions israéliennes contre Ghaza, lors desquelles 14 Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés.

A cet égard, la Ligue "demande au Conseil de sécurité (de l'ONU) d'assumer ses responsabilités et de prendre rapidement les mesures nécessaires pour mettre fin à cette agression brutale".

L'organisation a également condamné "l'agression israélienne contre les forces égyptiennes", en allusion à la mort de cinq policiers égyptiens tués par les Israéliens.

La Ligue arabe a enfin réaffirmé son soutien au projet palestinien de demander

en septembre au Conseil de sécurité de l'ONU l'adhésion de leur Etat au sein de l'Organisation.

Accord "informel" de trêve entre factions palestiniennes

Les principales factions palestiniennes dans la bande de Ghaza ont annoncé un "accord informel" sur une trêve à condition qu'Israël cesse ses attaques contre l'enclave palestinienne, a déclaré dimanche soir à la presse un haut responsable du Hamas, au pouvoir à Ghaza.

"Nous sommes parvenus à un accord informel pour instaurer une trêve dès cette nuit à condition qu'Israël de son côté cesse ses attaques", a déclaré ce responsable.

La trêve devrait être annoncée officiellement lundi, a-t-il souligné. Cette annonce survient à la suite de contacts intensifs, conduits notamment par l'intermédiaire de l'Egypte en vue de parvenir à une accalmie. Des représentants des principales factions palestiniennes de Ghaza ont entamé dimanche des discussions avec des responsables égyptiens sur une trêve dans cette enclave après l'escalade israélienne, avait déclaré à la presse un cadre du mouvement de résistance Jihad islamique.

"Il y a des contacts entre les mouvements palestiniens et les dirigeants égyptiens pour approuver une trêve et revenir à une accalmie comme avant", a affirmé ce responsable du Jihad islamique.

APS



رمضان كريم

Ramadhan
karim



MIDI

«Et afin que vous soyez reconnaissants !»

Page 13



**Pour la création
d'une académie
scientifique
musulmane**

Page 12



Recettes du jour

Page 14

Chorba aux
petits-pois
et langues
d'oiseaux



Cigares au
poisson et
pommes de terre



Chebakia
aux
Amandes



Sentence coranique

“Ceux qui troquent le pacte de Dieu et leurs serments pour un vil prix, ceux-là n'auront aucune part de bien dans l'autre monde. Dieu ne leur parlera pas au jour de la résurrection, ne tournera pas vers eux Ses regards et ne les bénira point. Ils auront des tourments douloureux.”
(Sourate 03 Verset 77)

Pour la création d'une académie scientifique musulmane

(Suite IX)

Cette définition est partagée par plusieurs docteurs contemporains dans le monde musulman qui d'ailleurs se penchent sur les questions d'Usul Al-Fih avec beaucoup d'attention ne négligeant aucun efforts pour ce sujet.

Mohamed Ala Al-Din Al-Hisni Al-Khaskaf (mort en 1088/1677) parle, dans son commentaire de Manar Al-Anwar, du sens du terme Ijtihad, il utilise un terme additif et complémentaire, qui signifie que le savoir provient de quelque chose de peu dubitable.

Sawa Pacha, de confession chrétienne et responsable des affaires étrangères sous le règne de l'Empire ottoman, décrit dans son livre *Méthode de Droit musulman*, l'Ijtihad comme étant *“les rapports qui évaluent les problèmes judiciaires et juridiques, leur donnent des attributions juridiques, les codifiant et leur donnant un cachet musulman”*. Puis il évoque une autre définition : *“C'est l'effort que l'on fournit, toute sa puissance, qui fait qu'un travail se fasse pour discerner El-Hukm”*. Ainsi, pour lui, l'Ijtihad, ce sont les efforts fournis par les juristes dans la solution des problèmes dans le cadre des lois et règles établies par Dieu et son Prophète Mohammed que la bénédiction de Dieu et la salut soient sur la base de méthodes scientifiques.

En d'autres termes, l'Ijtihad est la prise de décision des juristes extra-naturellement, pour aboutir à une conclusion décisive, ainsi que la centralisation de la puissance ou pouvoir par les juristes concernant l'objet d'étude. Büyük Haydar Efendi, lui aussi définit l'Ijtihad, mais sa définition revêt la restriction. Mehmed Syiid donne une définition presque similaires en signalant la réservation. Sa définition est la suivante : *“C'est lorsqu'on fournit un effort et applique toute sa puissance ou son pouvoir afin de tirer un jugement juridique instable à partir de preuves”*. C'est là une des définitions de l'Ijtihad faite par un érudit ottoman. Celui-ci dit que la réservation exclut les jugements décisifs, qu'il n'y a pas d'Ijtihad dans les jugements décisifs dans l'Islam, que l'Ijtihad peut avoir lieu dans ces questions, mais le mujtahid commettra un péché si son Ijtihad est mauvais. Mais le mujtahid sera récompensé, même s'il se trompe dans sa déduction. Ces définitions sont presque toutes



reprises telles quelles, par les spécialistes contemporains d'Usul Al-Fih, tels Abd Al-Wahab Khalaff, ou d'autres encore.

Comme le droit romain parle d'opinion (Al-Ray) et d'Opinio Prudentum (Ara Al-Ullama) et d'autres éléments encore qui pourraient être évoqués dans *l'Histoire du Droit romain*, on peut dire que l'esprit développé des hommes a toujours cherché à développer les concepts, de manière générale, et les idées

juridiques en particulier.

Bien que l'on arrive à trouver quelque similarité entre le droit romain et le droit musulman, l'Islam emprunte bon nombre d'institutions de celui-ci, surtout celles relatives au crime, et auxquels appartient justement l'Ijtihad.

(Suivra)

Pour qui lis-tu tes psaumes, David ?

“Il en est parmi les gens qui controversent à propos de Dieu, sans sciences ni bonne direction, ni livre éclairant.” À lire certains écrits dans les journaux occidentaux, on croirait que les musulmans ont, de tout temps, été des gens assoiffés de sang et que leur histoire n'est qu'une suite de conquêtes arrachées par la force de l'épée.

Ils vont jusqu'à accuser le Coran d'être un livre qui incite à la brutalité et à la violence et que l'Islam n'est en fin de compte qu'une pépinière ou on forme des terroristes en puissance. Vous me direz que c'est de bonne guerre. Mais ce qui est navrant, c'est le mutisme, c'est le silence complice des médias musulmans, qui non seulement ne dénoncent pas toutes ces allégations mensongères à leur tous, mais se contentent d'un silence douteux. Cette situation de non dénonciation, fait que lecteur non averti, se fait une fausse opinion de ce qu'est la réalité des musulmans et du contenu de son livre sacré le Coran.

Car à bien lire le Coran, on découvre que la guerre constitue une *“obligation non désirée”* qui doit être absolument menée dans le respect des valeurs morales humaines, et à laquelle il ne faut recourir qu'en dernière instance. Il est rapporté que ceux qui commencent les guerres, que Dieu désapprouve, sont les incroyants et les infidèles : *“Toutes les fois qu'ils allument un feu pour la guerre, Dieu l'éteint. Et ils s'efforcent de semer le désordre sur la terre, alors que Dieu n'aime pas les semeurs de désordre.”* (Sourate 05 verset 64). Un examen attentif de la vie du Prophète Mohammed, que la bénédiction de Dieu et le salut soient sur lui, montre que la guerre est un moyen de défense employé seulement dans des situations inévitables. La révélation du Coran à notre Prophète s'est faite en 23 années. Pendant les 13 premières années de cette période, les musulmans, alors minoritaires, ont vécu à La Mecque sous une autorité païenne. Ils firent face à de nombreuses oppressions.

Nombre d'entre eux ont été harcelés, maltraités, torturés, et même assassinés, leurs maisons et leurs biens pillés. En dépit de cela, les musulmans ont mené leurs vies sans recourir à la violence et ont toujours appelé les païens à la paix.

Jugez-en !

Le Prophète ne s'engageait pas dans des discussions futiles avec les mécréants, car il était toujours très patient et compréhensif même avec ceux qui niaient l'existence de Dieu, l'authenticité du Coran, et de sa mission prophétique.

Il leur disait aussi qu'il serait toujours juste envers eux et n'entrerait pas dans des discussions stériles avec eux. Ce qu'il leur disait, conformément aux commandements de Dieu, est ainsi rapporté dans le Coran. *“Appelle donc (les gens) à cela, reste droit comme il t'a été commandé, ne suis pas leurs passions, et dis : “Je crois en tout ce que Dieu a fait descendre comme Livre, et il m'a été commandé d'être équitable entre vous.”*

Dieu est notre Seigneur et votre Seigneur. À nous nos œuvres et à vous vos œuvres. Aucun argument ne peut trancher entre nous et vous. Dieu nous regroupera tous. Et vers Lui est notre destination.” Même dans les moments les plus difficiles, il appelait les mécréants à se repentir, en leur disant que Dieu est en mesure d'absoudre tous les péchés car Dieu possède une miséricorde et une compassion infinies. Dans le Coran, Il nous révèle qu'Il acceptera le repentir de tous Ses serviteurs et qu'Il pardonnera à l'homme ses péchés si ce dernier décide d'y renoncer. Le Prophète communiquait cette nouvelle aux mécréants à chaque que l'occasion lui est donnée.

“Dis à ceux qui ne croient pas que, s'ils cessent, on leur pardonnera ce qui s'est passé. Et s'ils récidivent, ils seront châtiés, à l'exemple de ceux qui les ont devancés.”

Dans plusieurs de ses hadiths, le Prophète disait aux gens qu'ils pouvaient se repentir à tout moment et que Dieu accepte ceux qui se repentissent, mais aime ceux qui veulent se rapprocher de Lui.

“Celui qui se repent (auprès de son Seigneur) avant que le Soleil ne se lève à l'ouest (le Jour du jugement dernier), Dieu Se tournera vers lui avec miséricorde.”

«Et afin que vous soyez reconnaissants!»

Louange à Allah. Que la paix et la bénédiction soient sur Son serviteur et Prophète, notre Messager, notre Imam et notre maître Mohamed Ibn Abdillah, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et tous ceux qui suivent le chemin qu'il a tracé, jusqu'au Jour de la Résurrection.

Lorsqu'Allah, Exalté soit-Il, comble Son serviteur du parachèvement de Ses bienfaits, que ce soit une victoire qu'il remporte sur les instigations de son âme ou sur un ennemi redoutable, un succès qu'il réalise dans le domaine de la prédication islamique, ou des œuvres pieuses qu'il est parvenu à terminer au bout d'une saison d'actes d'obéissance, ce humble serviteur doit procéder à deux actes culturels grandioses, à savoir la gratitude et la demande du pardon de son Seigneur, Exalté soit-Il, accompagnées d'une reconnaissance de Ses bienfaits. Reconnaitre le bienfait d'Allah, Exalté soit-Il, avec le bien que cela comporte pour l'individu dans ce bas-monde et à l'au-delà, était une attitude ancrée dans les âmes des musulmans pieux et se traduisait en paroles et en actes.

Voyez, chers frères, ce que Yousof (Joseph), 'Alaihi Assalam, a dit quand la discorde fut suscitée entre lui et ses frères, puis qu'Allah, Exalté soit-Il, l'eut réuni avec ses parents et ses frères et eut parachévé Son bienfait envers lui (sens du verset) :
“O mon Seigneur, Tu m'as donné du pouvoir et m'as enseigné l'interprétation des rêves. [C'est Toi Le] Créateur des cieux et de la terre, Tu es mon patron, ici-bas et dans l'au-delà. Fais-moi mourir en parfaite soumission et fais moi rejoindre les vertueux.” (Coran 12/101)

Il est étonnant de voir ce noble prophète qui se retire de la joie envahissante de cette rencontre intime pour se tourner vers son Seigneur, Exalté soit-Il, en Lui adressant cette invocation bénie, à l'instar des gens reconnaissants, implorants et repentants : une invocation qui manifeste son besoin d'Allah, Exalté soit-Il, son humilité devant Lui et sa volonté de Le voir parachéver Son bienfait, en le faisant mourir en parfaite soumission et en le faisant rejoindre Ses serviteurs vertueux.

Voilà en quoi consiste l'attitude des gens pieux : les bienfaits parachévés et les invocations exaucées ne les empêchent pas de faire passionnément preuve de gratitude à l'égard du Bienfaiteur, Exalté soit-Il, de reconnaître Sa grâce et de Lui demander de rester fidèles à la Vérité jusqu'au dernier souffle !

Le convoi des gens reconnaissants poursuit sa marche jusqu'à nous conduire chez le prophète reconnaissant, invocateur et plein de repentir, Solaymaan Ibn Daoud (Salomon fils de David) à reconnu les bienfaits dont Allah, Exalté soit-Il, l'a comblé quand il a été débouté par l'attitude de la fourmi qui avertissait ses congénères en disant (sens du verset) :

“O journaux, entrez dans vos demeures, [de peur] que Salomon et ses armées ne vous écrasent [sous leurs pieds] sans s'en rendre compte” (Coran 27/18).

Voyez comment ce noble prophète, épris par le discours de



rapporté par Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, qui a dit : *“Dans ses inclinations et ses prosternations, le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) répétait fréquemment : ‘Sobhaanaka Allahoumma wa bihamdika, Allahoumma ghfir li (Gloire et pureté à Toi, notre Seigneur et à Toi la louange. O Seigneur, Pardonne-moi). Il appliquait ainsi le Coran »* c'est-à-dire qu'il obéissait à l'ordre qu'Allah, lui avait donné de Le glorifier et de demander Son pardon.

Quant à l'obtempération par l'action, elle se manifeste dans l'épisode de la conquête de La Mecque, lorsque le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) y est entré tête baissée en signe d'humilité, de soumission et de modestie devant son Seigneur, Exalté soit-Il, puisqu'il a parfait cette attitude en accomplissant 8 rakahs de Doha, en reconnaissance de ce bienfait éminent.

Si vous méditez sur le Coran, vous trouverez qu'Allah, Exalté soit-Il, a explicitement loué la fine fleur de Ses serviteurs, à savoir les messagers doués de fermeté, en affirmant qu'ils étaient reconnaissants : Il a dit de Noh, 'Alaihi Assalam (sens du verset) : *“Celui-ci était vraiment un serviteur fort reconnaissant”* (Coran 17/3), et d'Ibrahim, 'Alaihi Assalam (sens du verset) : *“Il était reconnaissant pour Ses bienfaits”* (Coran 16/121), comme Il a dit à chacun de Moussa 'Alaihi Assalam, et de Mohammed (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) (sens du verset) : *“Et sois du nombre des reconnaissants”* (Coran 7/144 et 39/66), et ils l'étaient, par Allah.

Méditez donc sur le terme *“fort reconnaissant”* (forme emphatique chakour) ainsi que sur le terme *“reconnaissant”* (chakir) qui indique la continuité. Comme nous faisons nos adieux à une saison éminente d'actes d'obéissance, et à l'un des terrains les plus fertiles pour nous préparer à l'au-delà, il va sans dire que toute œuvre souffre, d'une façon ou d'une autre, d'un manque quelconque et ne vaut pas un seul des multiples bienfaits qu'Allah, Exalté soit-Il, nous accorde. Qu'en est-il alors de l'ensemble de Ses bienfaits ?

“Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous, afin que vous en complétiez, le nombre et que vous proclamiez la grandeur d'Allah pour vous avoir guidés, et afin que vous soyez reconnaissants !” (Coran 2/185). Ibn Al-Qayyim, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : *“Les épreuves qui ont été infligées à certains sont issues du refus de la reconnaissance, de la négligence dans le fait de manifester leur besoin d'Allah, Exalté soit-Il, et de L'invoquer : le succès qui a été accordé aux autres est – par la volonté et l'aide d'Allah, Exalté soit-Il – issu de la reconnaissance incessante, de la manifestation sincère du besoin d'Allah, Exalté soit-Il, et des invocations. Et l'optimum de tout cela est l'endurance qui est, par rapport à la foi, semblable à la tête par rapport au reste du corps : si la tête est coupée, le reste du corps ne demeurera pas en vie”*.

Louange à Allah, Seigneur de l'Univers. Que la paix et la bénédiction soient sur Son Prophète Mohammed, ainsi que sur sa famille et l'ensemble de ses Compagnons.

Question du jour

Est-ce que réellement le nom de Mohamed est évoqué dans les anciens livres religieux, tels que la Thora et la Bible. Les réponses données par les juristes musulmans, à notre humble avis, sont vagues et n'ont presque aucun appui solide. Selon vous, y a-t-il un écrit ou une étude crédible qui aborde ce thème sans partialité ni parti pris.

(Un groupe d'étudiants de l'université islamique Emir-Abdelkader de Constantine)

(Suite III)
“Après avoir récité le verset en afrikaans, je m'excusais pour ma prononciation quelque peu maladroite. Le prêtre, au contraire, m'assura que je m'en sortais bien. Je m'enquis : A qui cette prophétie fait-elle allusion ? Sans la moindre petite hésitation il répondit : “Jésus !” Je m'étonnai : “Pourquoi Jésus, son nom n'est même pas mentionné dans ce verset ?” Le prêtre répliqua : “Du moment que les prophéties sont des ‘tableaux’ qui dépeignent quelque chose qui se réalise dans le futur, nous estimons que dans le texte de ce verset les termes utilisés le décrivent (Jésus) avec justesse. Voyez-vous, les mots les plus importants de la prophétie sont “SOUS I Y IS” (comme toi), comme toi Moïse, et Jésus est comme Moïse”. Je l'interrogeai : “Dans quel sens Jésus est-il comme Moïse ? La réponse était immédiate : “Premièrement, Moïse était un Juif ou Jésus aussi était un Juif. Moïse était un Prophète et Jésus aussi était un Prophète. De ce fait, Jésus est comme Moïse et c'est exactement ce que Dieu

avait annoncé à Moïse (SOOS JY IS)”. “Pourriez-vous trouver d'autres similitudes entre Moïse et Jésus ?” lui demandais-je. Le prêtre me dit qu'il “ne pouvait trouver aucune autre ressemblance”. Je lui dis que “Si ce ne sont que ces deux seuls critères qui permettent de trouver un candidat à la prophétie du Deutéronome 18:18, alors dans ce cas les critères pourraient s'appliquer à n'importe quel autre personnage biblique qui est venu après Moïse, tels Salomon, Ezaïa Ezéchiel, Daniel, Osée, Joël, Malachie, Jean le Baptiste et les autres. Car eux aussi étaient tous juifs mais aussi Prophètes. Pourquoi donc est-ce que cette prophétie ne s'appliquerait à aucun de ces prophètes, et pourquoi uniquement à Jésus ? Pourquoi devrait-on faire deux poids et deux mesures ?” Le prêtre n'avait plus de réponse. Je continuai : “Voyez vous, mes convictions sont que Jésus est très différent de Moïse, et si je suis dans l'erreur, veuillez me corriger je vous en prie”. Ceci étant dit, je lui tins ce raisonnement : “Premièrement, Jésus n'est pas comme Moïse, car selon vous Jésus est

Dieu, mais Moïse n'est pas un dieu. Suis-je dans le vrai ?” Il acquiesça. Je conclus : “Donc, Jésus n'est pas comme Moïse! Deuxièmement, selon vous Jésus est mort pour les péchés de l'humanité, mais Moïse n'eut pas à mourir pour les péchés du monde. Est-ce vrai ?” Il répondit à nouveau par l'affirmative. Je dis encore : “Donc Jésus n'est pas comme Moïse ! Troisièmement, selon vous Jésus alla en enfer pendant trois jours, mais Moïse n'eut pas à y aller. Est-ce vrai ?” Il répondit humblement : “Oui”. Je conclus pour la troisième fois : “De ce fait, Jésus n'est pas comme Moïse. Mais, prêtre ! continuais-je. Ce ne sont pas de véritables faits solides, de faits tangibles ; ce ne sont que de simples questions qui ont trait à la foi des gens et sur lesquelles les moins forts peuvent trébucher ou tomber”.

(Suivra) M. G.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

Quiz N° 17

- À quel âge le Prophète Mohammad perdit-il son grand-père ?
a) À 6 ans
b) À 7 ans
c) À 8 ans
d) À 10 ans
- À quel âge le Prophète perdit-il son père ?
a) Il n'était pas encore né
b) À un an
c) À 3 ans
d) À 4 ans
- Qui a pris en charge le Prophète après la mort de sa mère ?
a) Son grand-père
b) Son oncle
c) Son ex-nourrice
d) Une personnalité religieuse

Réponse quiz n°16 Q1 : b - Il n'a pas donné d'importance à un aveugle venu se renseigner sur l'Islam. Q2 : d) L'araignée Q3 : a) L'or



رمضان كريم

Ramadhan
karim



14

MIDI LIBRE

N° 1354 | Mardi 23 août 2011

Citation du jour

«L'obscurité ne peut pas chasser l'obscurité ; seule la lumière le peut. La haine ne peut pas chasser la haine ; seul l'amour le peut.»
Martin Luther King

Chebakia aux Amandes



Ingrédients:

1 kg de farine
2 œufs
250 g de graines de sésames
250 g d'amandes
1 coquille d'œuf remplie de vinaigre
1 verre de beurre fondu
1 verre d'huile
1 pincée d'anis moulu
1 sachet de safran
1 pincée de cannelle
1 verre d'eau de fleur d'oranger
15 g de levure boulangère
1 demi-paquet de levure chimique
2 litre d'huile pour la friture
Du miel
1 bol de graines de sésames grillées pour la décoration

Préparation :

Dans un grand récipient, mettre la farine tamisée, les amandes grillées avec leur peau et mixées et les graines de sésames grillées et moulues, bien mélanger, ajouter la cannelle, la farine et les amandes et le sésame, bien mélanger. Creuser un puits et ajouter les œufs, le beurre fondu, l'huile, le safran, l'eau de fleurs d'oranger, le vinaigre, la levure fraîche et

la levure chimique, mélanger bien jusqu'à obtenir un mélange homogène, rajouter de l'eau pour ramasser la pâte.

Bien pétrir la pâte et former de cette pâte des boules de la grosseur d'orange, les couvrir avec un sachet. Étaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie sur une épaisseur ne dépassant pas les 5 mm. A l'aide d'une roulette dentelée, couper des rectangles, à l'intérieur de chaque rectangle, couper avec la roulette 5 bandelettes parallèles, éviter à ne pas couper les bords.

Soulever avec les doigts les trois bandelettes impaires vers le haut et laisser les deux autres en bas puis, tourner pour former une fleur. Continuer l'opération jusqu'à l'épuisement de la pâte. Plonger les «fleurs» dans un bain d'huile, laisser dorer puis les égoutter. A la fin de l'opération, chauffer le miel, ajouter l'eau de fleur d'oranger puis tremper les gâteaux.

Les décorer avec les graines de sésame grillées.

Bananes au caramel avec amandes effilées



Ingrédients :

Bananes (selon le nombre)
Amandes effilées
Caramel
Beurre
Sucre

Préparation :

Couper les bananes en morceaux, les faire sauter dans du beurre puis les mettre dans un plat, les saupoudrer de sucre et amandes effilées et mettre un peu de caramel. Laisser refroidir avant de consommer.

Chorba aux petits-pois et langues d'oiseaux

Ingrédients :

400 g d'escalopes de dinde ou de poulet
1 oignon
1 botte de coriandre hachée
Coulis de tomate
1 verre de petits-pois
1 verre de langue d'oiseaux
Sel et poivre
1 peu de gingembre
Safran
2 c. à soupe d'huile

Préparation :

Faire revenir les escalopes de dinde coupées en petits dés dans de l'huile puis ajouter l'oignon haché, remuer et laisser quelques minutes, rajouter la coriandre ciselée, les épices, le coulis de tomate et les petits-pois, mélanger, mouiller avec 1 litre d'eau, laisser cuire à petit feu à peu près une heure. 10 min avant d'éteindre le feu, jeter en pluie les pâtes en mélangeant.



Boulettes de viande hachée et trio de légumes

Ingrédients:

400 g de viande hachée
1 demi c. à soupe de coriandre hachée
1 oignon haché
2 c. à soupe d'huile d'olive
1 pincée de sel
Poivre, cumin
Safran
100 g de petits-pois
3 carottes
3 pommes de terre
un peu d'huile
1 cuillère à café de sel, Poivre, cumin, safran

Préparation :

Dans un récipient, mettre l'oignon haché, la coriandre, 2 c. d'huile d'olive, le sel, poivre, cumin et safran, mettre la viande



hachée et bien mélanger. Réserver. Eplucher, laver et couper en petits cubes les carottes et pommes de terre. Dans une cas-

serole, mettre les petits-pois et les légumes coupés, ajouter 3 c. à soupe d'huile d'olive, mettre les épices, remuer, verser dessus 1 verre d'eau et laisser cuire à feu doux. Dans une plaque allant au four, mettre 2 c. à soupe d'huile d'olive, former des boulettes de viande hachée et les mettre au four durant 15 min. Au moment de servir, dresser les légumes dans un plat de service, au milieu, mettre les boulettes de viande et arroser de sauce.

Cigares au poisson et pommes de terre



Ingrédients :

Feuilles de brick
Pommes de terres (cuites à l'eau salée et écrasés)
Poisson (au choix)
Tomates coupées en dés
Oignon râpé
Persil, coriandre, thym
Sel, poivre, cumin
Huile d'olive
Huile de tournesol pour frire les cigares

Préparation :

Faire revenir l'oignon dans l'huile, quand il a bien pris des couleurs,

ajouter les tomates en dés et le poisson. Ajouter tout l'assaisonnement. Laisser cuire, quand il n'y a plus de jus c'est prêt. Bien mélanger avec la purée de pommes de terre, farcir les feuilles de briques en leur donnant la forme d'un gros cigare. Faire frire dans une poêle avec un peu d'huile. Poser au fur et à mesure sur le papier absorbant. Servir avec une bonne salade

ORAN

Parution d'un guide historique sur la ville



La scène culturelle à Oran s'est renforcée par la parution récemment d'un nouveau guide historique, produit sous forme de film documentaire "interactif" en CD-rom.

Ce nouveau produit présente, pendant plus d'une heure de projection, des informations "importantes" sur l'histoire de la ville d'Oran, depuis sa création en 902 et les civilisations qui s'y sont succédé au fil des siècles, les événements, les réalisations et les étapes marquantes de son histoire, comme l'a souligné son écrivain et réalisateur, le chercheur en patrimoine de la ville, M. Abdelhafid Boualem.

L'écrivain tente, à travers cette œuvre, de mettre en relief les différentes périodes historiques relatives à la construction d'Oran, et à travers un commentaire, les scènes et les images de monuments historiques et les conditions de leur construction, sur les plans social, politique et culturel.

Ce guide, destiné aux touristes, étudiants et chercheurs dans l'histoire d'Oran, retrace les monuments historiques célèbres, accompagné d'un aperçu historique sur sa création et son présent à travers un système "interactif", permettant à son utilisateur de choisir entre deux langues, à savoir l'arabe ou le français, et d'accéder aux données et informations à travers plusieurs portails. Ce produit culturel a vu le jour suite à une série de recherches et d'études autour de références et documents divers sur l'histoire de la ville d'Oran, comme l'a expliqué à l'APS l'auteur de ce produit, qui a indiqué que le guide est le fruit d'un mélange d'anciennes séquences filmées de différentes régions de la ville et autres passages filmés par lui-même.

M. Boualem a ajouté que la réalisation de cette nouvelle œuvre, mettant en exergue Oran, en tant que "musée à ciel ouvert", intervient dans le cadre de la valorisation du patrimoine matériel de cette ville antique.

APS

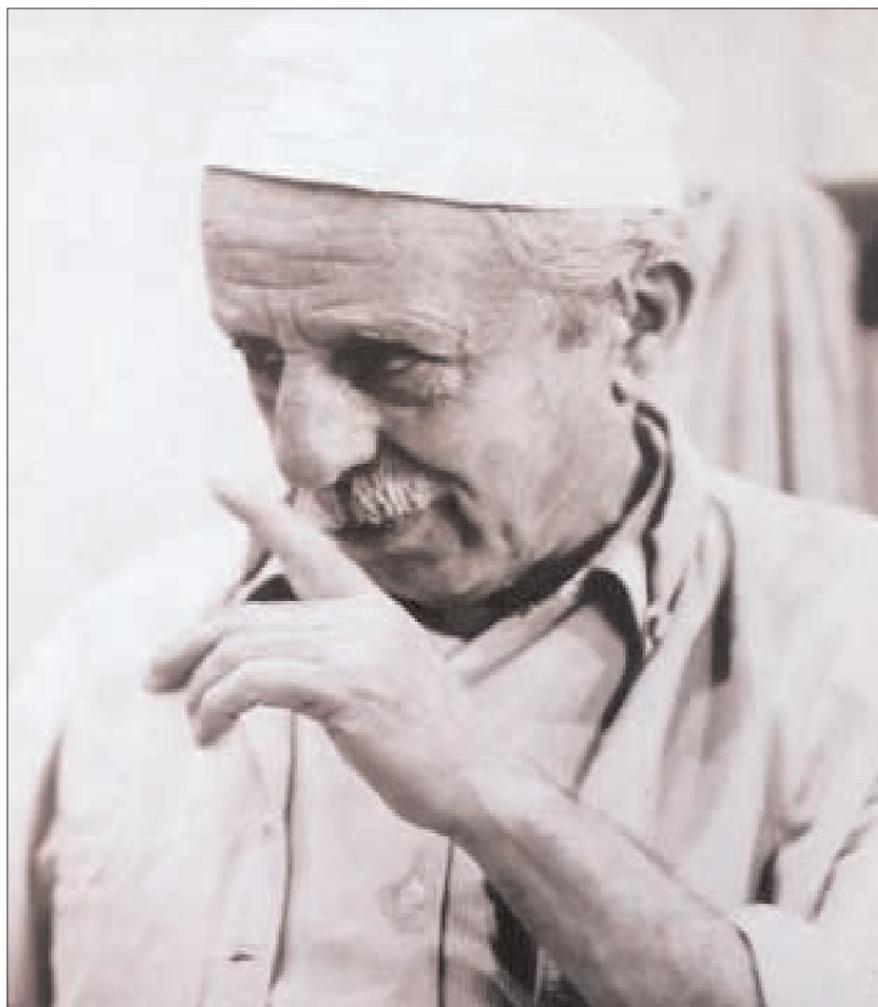
ÉVOCATION

Rouiched... l'homme aux multiples talents

Comédien et cinéaste pas des moindres. Il est le contemporain des figures artistiques algériennes les plus remarquables, à l'instar de Rachid Ksentini, Sid Ali Fernandel, Mohamed Touri, Mustapha Kateb, Hassen El-Hassani, Mahieddine Bachtarzi et Abderrahmane Aziz. Son nom est le symbole de l'Histoire du théâtre algérien par excellence, d'autant qu'il l'a mis au service des causes de son peuple. Chose qu'il a transmis en recourant à la comédie et à l'ironie. Lui, c'est le grand et talentueux comédien, le défunt Rouiched.

Il est plus connu sous ce sobriquet, par rapport au grand comédien Rachid Ksentini (le grand Rachid), mais son vrai nom est Ahmed Ayad. Il est né en 1921 à la Casbah d'Alger, au sein d'une famille moyenne. Il fait ses premiers cours à l'école primaire El-Feth, à Soustara, dans la Haute Casbah. Vite, à l'âge de treize ans, il quitte les bancs de l'école à l'instar de ses camarades pour se consacrer à de petits métiers. Il a été teinturier puis vendeur de fruits et légumes pour subvenir aux besoins de sa famille.

Ahmed Ayad n'a pas été dans une école de théâtre pour apprendre les ficelles de cet art, mais il est autodidacte. Le talent de comédien chez Rouiched a été découvert par le célèbre homme de théâtre Mahmoud Stambouli et ce, vu les prédispositions qu'il avait pour le quatrième art. Sa première aventure dans le monde incertain du théâtre, il l'a faite dans la pièce *Estrajaâ ya aâssi* ou (reviens à toi Ô inconscient), de Abdelhamid Ababssa, et dans laquelle il joue un petit rôle. Cependant, aussi petit qu'il soit, ce rôle comique lui a valu les ovations du public, notamment la scène dans laquelle il cogne la tête au juge. Le public était émerveillé, d'autant que, à l'époque, le peuple algérien vivait les pires périodes du colonialisme.



Après cela, il rejoint plusieurs troupes théâtrales, dont celle de Mahieddine Bachtarzi, Mohamed Ghazi avec qui il joua *L'idiot et les aventures de Bouzid l'immigré*. La fermeture par les autorités coloniales de l'Opéra d'Alger n'a pas découragé notre artiste puisqu'il est vite orienté vers les sketches à la radio en compagnie de Mohamed Touri et Sid-Ali Fernandel. C'est ainsi qu'il joua des rôles comme *Hassan Tero*, *Hassan Nia*, *Hassan taxi*. Ce sobriquet est d'ailleurs très répandu parmi les masses populaires.

Après l'indépendance, Rouiched rejoint la troupe du Théâtre national algérien où il a joué dans plusieurs œuvres. Son talent, dépassant toute imagination, l'oriente vers le cinéma. Là, il laisse libre cours à sa «folie» artistique en jouant dans plusieurs films : *Hassan Tero*, réalisé par Lakhdar Hamina en 1967, *L'opium et le bâton* en 1971, *L'évasion de Hassan Tero* en 1974, *Hassan nia* en 1989, *L'ombre blanche* en

1991.

Au théâtre, où il s'est donné à fond, il joua dans des pièces comme *Les concierges*. Une œuvre magistrale composée de 11 tableaux comiques, dans lesquels on revient sur les différents phénomènes sociaux. Les grands comédiens qui ont joué aux côtés de Rouiched ont été d'ailleurs d'un apport indéniable pour la réussite de cette œuvre. Nous citons certains noms comme Kalthoum, Nouria, Sissani, Yahia Ben Mabrouk, Sid Ali Kouiret...

Rouiched est décédé le 28 janvier 1999 à Alger, laissant derrière lui un répertoire très riche, que ce soit au cinéma ou au théâtre. Aujourd'hui encore, les masses populaires se rappellent des moindres de ses répliques. Et on éprouve toujours un bonheur sans pareil égal de revoir ses films.

Sources : Association
les amis de Rouiched

PROCHAINEMENT À BECHAR

Des journées de poésie et d'expressions chorégraphiques populaires

Des journées de poésie et d'expressions chorégraphiques populaires se tiendront du 27 au 28 du mois en cours à Béchar, à l'initiative de la maison de la culture, a-t-on appris auprès des responsables de cette structure. Une douzaine de poètes ainsi que deux ensembles de danses et d'expressions chorégraphiques locales, "Houbi", prendront part à cette manifestation qui vise à mettre en relief la poésie locale, el-melhoun notamment, très répandu dans la région d'Abadla et dans d'autres communes de la vallée de la Saoura, notamment celle de Beni-Abbès, a-t-on précisé. Le programme de ces journées prévoit des soirées

poétiques, suivies de danses "houbi" des troupes des villes d'Abadla et de Béchar. La danse populaire "Houbi" constitue, avec les genres diwane et hidouss, les principales expressions chorégraphiques populaires de la wilaya de Béchar. "Houbi" est une danse dont la représentation est assurée par dix hommes et une à deux femmes. Cette danse qui se déroule sans instruments de musique voit les danseuses et danseurs utiliser uniquement les mains et les pieds dans un ordre impeccable, le maître des danseurs ou "Cheikh" courtise la femme par des paroles d'amour appelées "Hmaia" (protection), répétés par les hommes, avant

d'être suivis par la danse des femmes. Cette danse est également caractérisée par des battements des mains et des pieds qui s'accroissent de plus en plus forts durant une vingtaine de minutes en un perpétuel recommencement. L'objectif recherché à travers ces journées est de contribuer à la promotion d'un pan des arts populaires et d'offrir une nouvelle opportunité aux jeunes poètes de la région, indiquent les organisateurs. L'organisation de ces journées s'inscrit dans le cadre de l'animation des soirées du mois sacré du Ramadhan, ajoutent-ils.

APS



ACCUSÉ

Levez-vous !



EXTORSION DE FONDS

Une vengeance... sonnante et trébuchante

Hocine, 46 ans, propriétaire d'une imprimerie, s'accorda, vers 13h, un moment de répit et se dirigea vers la petite pièce se trouvant derrière son bureau et qui lui servait en même temps de cafétéria, de petit restaurant et de lieu de repos.

PAR KAMEL AZIOUALI

Il y avait également dans ce cagibi, un petit frigo, une table, une cafetière électrique et un canapé où il lui arrivait de s'allonger pendant quelques minutes lorsqu'il était débordé de travail et qu'il ne pouvait pas rentrer chez lui pour la pause de midi. Ce jour-là, c'était en janvier de l'année 2010, il ignorait qu'il allait avoir sur les bras un problème tellement énorme qu'il ne se reposerait pas du tout et qu'il ne pourrait pas terminer à temps les dépliants publicitaires qu'un de ses clients devait récupérer ce jour-là en fin d'après-midi.

Son téléphone portable sonna au moment où il s'apprêtait à remplir d'eau sa cafetière électrique. Il posa la bouteille d'eau minérale sur la table et extirpa d'une des poches de son jean son téléphone portable. Machinalement, il jeta un coup d'œil sur le petit cadran lumineux et réalisa que le numéro qui s'y était affiché lui était totalement inconnu.

- Bonjour Si-Hocine ! crépita une voix dans le minuscule haut-parleur.

- Bonjour... qui est à l'appareil ?

- Peu importe qui est à l'appareil. Le plus important est que tu retiennes ce que je vais te dire. Tu as deux garçons et deux filles n'est-ce pas ?

- Oui... mais qu'est-ce que cela veut dire ?

- Cela veut dire, Si Hocine, que nous connaissons très bien tes enfants ainsi que leurs itinéraires quotidiens pour se rendre à l'école primaire, au CEM et au lycée. Ta fille aînée passe le bac cette année, n'est-ce pas ? Il serait vraiment dommage qu'elle ne puisse pas le passer à cause d'un empêchement.

- Mais qui es-tu ? Que veux-tu et que signifient toutes ces insinuations ? Si c'est une plaisanterie, elle est vraiment de très mauvais goût.

- Non, Si Hocine ; il ne s'agit pas d'une plaisanterie mais de quelque chose de très très sérieux. Ah ! j'ai oublié de te dire que nous savons où ta femme a l'habitude de faire le marché ; nous savons également où ta seconde fille se rend pour ses cours d'anglais... nous savons tout. Je te prie de me croire. Nous connaissons même la salle où le plus petit de tes enfants pratique le karaté. Quelle imprudence !



Laisser son gosse de dix ans traverser tout seul un chemin où il ne passe plus personne dès 17h. Mais tu me feras remarquer que de nos jours un accident irréparable est vite arrivé même en plein jour, devant des dizaines de témoins.

- Bon... je vois que j'ai affaire à un cinglé, je coupe la communication...

- Si tu coupes la communication, tu ne sauras jamais ce que mes amis et moi voulons de toi, Si Hocine

- Que voulez-vous ?

- Nous voulons quatre milliards de centimes.

- Mais vous êtes complètement cinglés ! Pourquoi vous donnerais-je une somme pareille ?

- Voilà une bonne question ! Puisque tu n'as pas l'air de comprendre les insinuations, je vais parler plus clairement. Ces quatre milliards te permettront de sauver ta famille.

- Mais qu'est-ce que c'est que ces salades ?

- Ce ne sont pas des salades, Si Hocine. Tu nous remets cette somme et nous, en échange, nous promettons qu'il ne sera fait aucun mal à tes enfants et à ta femme.

- Quoi ? Mais c'est du chantage ?

- Certains l'appellent ainsi, mais moi je préfère utiliser une autre expression : le djihad !

- Le djihad ? Mais c'est du n'importe quoi !

- Je fais partie d'une organisation qui recueille de l'argent pour les besoins de notre djihad. Et pour avoir de l'argent, nous utilisons tous les moyens !

- Même en tuant des écoliers qui ne vous ont rien fait ?

- Non... Nous ne les tuons pas ; nous les sacrifions pour la bonne cause. Bon, nous avons assez parlé pour aujourd'hui, Si Hocine. Je te rappellerai ce soir.

L'imprimeur posa son téléphone portable sur le canapé, réfléchit quelques secondes puis téléphona à sa femme. Bien qu'il soupçonne l'auteur de l'appel anonyme d'être seulement un mauvais plaisantin, il avait besoin de s'assurer que tout allait bien à la maison. Il avait l'intention de demander à sa femme d'accompagner les gosses à l'école, sait-on jamais, et quelle ne fut sa surprise lorsque celle-ci lui dit avec une voix terrifiée :

- Ah ! Hocine, tu as bien fait d'avoir téléphoné. Je voulais t'appeler mais j'ai hésité de peur de te perturber dans ton travail.

Je sais qu'aujourd'hui, tu as une commande à livrer et que ta principale machine te cause des soucis.

- Mais qu'y a-t-il ? Pourquoi voulais-tu m'appeler ?

- A cause des enfants...

- A cause des enfants ?

- Oui, tout à l'heure à 10h, en sortant de l'école, Souhila a failli se faire renverser par une voiture.

- Quoi ? Qu'est-ce que tu dis ?

- Pas de panique, Hocine. Je t'ai dit qu'elle «a failli se faire renverser» ! Il ne lui est rien arrivé... Quand elle m'a raconté cela, je ne me suis pas vraiment inquiété... mais quand Sofiane m'a raconté que lui aussi, en sortant du CEM, à midi, il a vu une voiture foncer vers lui avec l'intention de le heurter, j'ai commencé à me poser des questions...

- Oh ! Mon Dieu ! J'ai compris, ils sont en train de me donner des avertissements. C'est donc sérieux ! Le type du téléphone n'est pas un plaisantin.

- Qu'est-ce que tu as compris, Hocine ?

- J'arrive... Je t'expliquerai quand j'arriverai à la maison.

Hocine parla à sa femme de l'appel téléphonique et demanda à ses enfants de ne plus sortir de la maison jusqu'à ce qu'on ait arrêté le type qui l'avait appelé et ses complices.

Le 8 janvier 2010, Hocine se rendit au poste de police et fit part de l'appel anonyme dont il avait fait l'objet.

L'officier de police qui l'avait reçu le rassura aussitôt en lui affirmant qu'il y avait de fortes chances qu'il s'agisse juste

d'une histoire de banditisme.

- Tous les criminels depuis quelque temps se font passer pour des combattants pour mieux terroriser leurs victimes.

- Mais moi qu'est-ce que je dois faire ?

- Il faut leur dire que vous êtes d'accord pour payer. Vous irez au rendez-vous qu'ils vous donneront et nous, nous serons toujours près de vous pour les arrêter. Vous ne risquez rien puisque vos enfants sont à l'abri à la maison.

- C'est vrai...

- Tout d'abord, nous allons placer sur écoute votre ligne téléphonique. Cela nous permettra d'enregistrer les propos de ces bandits et surtout de les localiser.

Dès que le bandit appela Hocine une seconde fois, la police était parvenue à le localiser : il téléphonait à partir d'un taxi-phonie d'Azzazga, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Lors de cette seconde conversation, Hocine fit croire à son interlocuteur qu'il était prêt à payer parce qu'il tenait à sa famille plus qu'à son argent. Le premier rendez-vous entre les deux hommes s'était soldé par un échec, le bandit ayant subodoré le piège, préféra ne pas se rendre au rendez-vous qui devait avoir lieu à Tizi-Ouzou. Un autre rendez-vous fut convenu mais cette fois-ci à Alger, non loin de Riadh El-Feth. Le bandit fut arrêté en flagrant délit lorsqu'il se fit remettre par Hocine un sac en plastique censé contenir les quatre milliards de centimes.

Pressé de questions, il avoua que l'affaire n'avait rien à voir avec le djihad. Et que cette histoire de racket était une idée de son beau-frère dont il donna le nom, le prénom et l'adresse. Quand ces renseignements furent transmis par la police à Hocine, celui-ci s'exclama :

- Ah ! Mais ce nom et ce prénom ne me sont pas inconnus ! Ce type a travaillé chez moi comme livreur... Je l'ai renvoyé parce qu'il m'a fait perdre 200 millions de centimes. Je l'ai chargé de donner cette somme à mon associé se trouvant à Annaba... L'argent n'est jamais arrivé à son destinataire. Il m'a raconté toute une histoire où il était question d'une agression en pleine nuit à l'entrée d'Annaba au cours de laquelle l'argent lui aurait été pris.

- Et vous avez déposé plainte ? demanda un des enquêteurs.

- Non... J'ai préféré oublier cette histoire. Je me suis contenté de le licencier pour faute grave.

L'ancien employé fut arrêté à son tour et il avoua avoir voulu extorquer de l'argent à son ancien employeur parce qu'il lui en voulait de l'avoir «licencié injustement».

Au début du mois en cours, la cour d'Alger a requis 7 ans de prison ferme contre l'auteur des appels anonymes et 5 ans de prison ferme contre l'ancien employé de Hocine.

K.A.

Kim Kardashian : Descente de police en plein mariage

Peut-être que Kim Kardashian aurait dû inviter ses voisins à faire la fête à ses côtés... A l'occasion de son mariage avec le basketteur Kris Humphries, qu'elle célébrait samedi 20 août, l'héroïne de télé-réalité américaine et ses convives se sont montrés particulièrement bruyants. A tel point que les autorités du Comté de Los Angeles ont dû intervenir pour mettre un terme à ce brouhaha. Aux alentours de minuit, dans la nuit de samedi à dimanche, les forces de police sont intervenues sur demande des voisins pour faire diminuer les nuisances sonores. "DJ Cassidy, qui mixait depuis environ une heure, a reçu l'ordre de baisser le son parce que les voisins, qui n'ont même pas pris la peine de venir nous voir, se sont plaints auprès d'eux de nuisances sonores. Kim l'a plutôt bien pris et se plier à la loi n'a pas semblé lui poser problème, mais c'est Khloe qui en a fait tout un plat. Elle a tenté de négocier avec l'organisatrice du mariage pour voir si elle pouvait faire quelque chose et négocier avec les policiers, mais elle était impuissante. Malgré tout, la fête a battu son plein jusqu'à 2h du matin, heure à laquelle les convives ont commencé à partir", rapporte un invité du mariage, cité par le New York Post, ajoutant que Kim Kardashian était aussi heureuse que resplendissante durant cette fête. Une fête qui comptait 450 invités, parmi lesquels on reconnaissait : Eva Longoria et Eduardo Cruz, Lindsay Lohan et sa soeur Ali Lohan, la chanteuse et actrice Demi Lovato, le boxeur Sugar Ray Leonard, les tennis-women Venus et Serena Williams, Avril Lavigne et son boyfriend Brody Jenner, ainsi que l'ex-Spice Girl Melanie Brown alias Mel B, enceinte jusqu'au cou et venue avec Stephen Belafonte. La date de la lune de miel de Kim et Kris reste à déterminer : la jolie brune âgée de 30 ans a pris le parti de s'envoler pour New York cette semaine, en compagnie de sa soeur Kourtney Kardashian, afin



LE CARNET DU MIDI

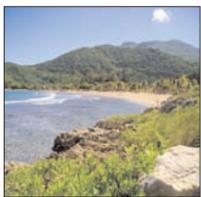
1978 UN NATIONALISTE PUR ET DUR

Mohamed ben Brahim Boukharouba, dit Houari Boumedienne né le 23 août 1932 à Aïn Hassainia[1] (wilaya de Guelma) est un colonel et un Homme d'État algérien. Militaire de carrière, chef de l'État-Major Général de l'Armée de libération nationale de 1959 à 1962, il occupe de hautes fonctions d'État, tel que, ministre de la défense, sous Ben Bella I, en septembre 1962, poste qu'il cumule avec celle de vice-premier ministre durant la présidence d'Ahmed Ben Bella de septembre 1963 à juin 1965. Suite à un coup d'État militaire, Houari Boumedienne devient le deuxième président de la République algérienne démocratique et populaire du 19 juin 1965 au 27 décembre 1978 tout en gardant son portefeuille de ministre de la défense, c'est ainsi que, Boumedienne cumule cette fonction avec celle de premier ministre du 20 juin 1965 à sa mort, instaurant un conseil de la révolution du 20 juin 1965 au 10 juillet 1965. Delà, il a été président du Front de libération nationale, durant son mandat à la présidence de la république. Il fut secrétaire général du mouvement des non-alignés de septembre 1973 à août 1976. Issu d'une famille de paysans pauvres, les Boukharouba, dont le nom évoque le caroubier au feuillage éternel et au fruit médiocre bon pour faire, surtout, la « confiture du pauvre ». Le père, un khammès (métayer au quint), élève difficilement ses cinq enfants : deux filles et trois fils, Ahmed, Mohamed et Said[4]. Le jeune Mohamed Boukharouba assiste aux événements sanglants du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, dont il dira plus tard : « Ce jour-là, j'ai vieilli prématurément. L'adolescent que j'étais est devenu un homme. Ce jour-là, le monde a basculé. Même les ancêtres ont bougé sous terre. Et les enfants ont compris qu'il faudrait se battre les armes à la main pour devenir des hommes libres. Personne ne peut oublier ce jour-là. » Il s'inscrit à Constantine, comme élève de langue et littérature arabes. Il étudie à la zaouïa Khattania et à l'institut Ben Badis. Il entre, comme beaucoup de jeunes de sa génération aux « scouts musulmans », première pépinière du nationalisme algérien et milite à la base dans le parti nationaliste le plus radical, le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). En 1950, il poursuit ses études à la « Zitouna », de Tunis, mais le conservatisme somnolent de la vieille université de « l'Olivier » ne lui convient guère, et il s'en va, un an plus tard, suivre au Caire, en auditeur libre l'enseignement de la prestigieuse université religieuse al-Azhar et les cours du soir de « l'école Khiddouia ». Il ne peut compter alors que sur une maigre bourse et il gagne sa vie comme instituteur. Toujours militant du MTLD, il donne un coup de main aux représentants de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc au « bureau du Maghreb arabe » qui travaillent à préparer, contre le système colonial français, une insurrection à l'échelle de toute l'Afrique du Nord. Très désargentés, les sept Algériens du groupe, lorsqu'ils se rendent dans la capitale, habitent une villa appartenant au bureau du Maghreb arabe. Deux délégués algériens à cet organisme, Mohamed Khider et Hocine Aït Ahmed, leur demandent au printemps suivant de quitter les lieux. Première déception pour le volontaire de Guelma. Remarquable organisateur d'une wilaya qu'il dirige depuis le PC d'Oujda, au Maroc (mais en allant inspecter de temps à autre les maquisards de l'intérieur), nommé chef du commandement opérationnel de l'Ouest dès qu'il a gagné Tunis, désigné enfin comme chef de l'état-major général de l'ALN nouvellement créée, Boumedienne n'a pas cessé de prendre, au sein du FLN des responsabilités de plus en plus lourdes. Proche de l'arabophonie et de la vision unique, refusant les accords conclus entre le président en place Ahmed Ben Bella avec l'opposition conduite par Hocine Aït Ahmed, alors responsable du FFS, Houari Boumedienne conteste le régime de son allié Ben Bella. Ne partageant pas les orientations politiques de ce dernier, il décide le 19 juin 1965 de mener un coup d'État au terme duquel il devient le nouveau président de l'Algérie. En 1968, il réussit à faire évacuer la base militaire occupée par la France à Mers el-Kébir (Oran) ; alors que sur le plan économique, il opte pour le modèle socialiste, et fait construire sur la base de ce choix beaucoup d'usines et d'écoles. Il contribue surtout, le 24 février 1971, au nom du principe de la récupération des richesses nationales, à la nationalisation des hydrocarbures, au grand dam de la France. Il prononce à cette occasion sa célèbre phrase : « Kararna ta'emime el mahrouqate » : « Nous avons décidé la nationalisation des hydrocarbures ». Cette nationalisation réussie confère à Boumedienne une importante dimension internationale. En effet, Boumedienne a réussi là où l'Iranien Mossadegh avait échoué. L'année 1973 lui donne une nouvelle fois l'occasion d'affirmer son influence sur le plan international en organisant avec succès le sommet des Non-alignés auquel les plus grands dirigeants du Tiers-Monde de l'époque assistent. Dès lors, l'Algérie de Boumedienne offre un soutien très actif aux différents mouvements de libération d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, et c'est en véritable leader du Tiers Monde qu'il se déplace en 1974 à New York, pour prendre part à une réunion spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur les matières premières qu'il a lui-même convoquée au nom des Non-alignés. A partir de l'année 1978, les apparitions publiques du président Houari Boumedienne se font de plus en plus rares, et il s'avère qu'il souffre d'une maladie du sang, la maladie de Waldenström. Pour cela il choisit de se faire traiter en URSS du 29 septembre au 14 novembre 1978. Le 12 octobre, lors de la visite de son jeune frère Saïd venu le voir à Moscou, Boumedienne n'apprécie pas que le voyage de son frère soit financé par de l'argent public et demande aussitôt qu'il soit retenu sur le salaire du président. Quelques jours après, il sera hospitalisé à l'hôpital d'Alger Mustapha Bacha où il décédera le 27 décembre 1978 à 4 heures du matin avec deux hématomes dans le cerveau. Les funérailles officielles auront lieu le 29 décembre 1978 au cimetière d'El Alia (à Alger).



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1791 Soulèvement d'esclaves en Haïti



Une cérémonie de Bois-Caïman (Haïti) fut organisée par Dutty Boukman un prêtre de la nouvelle religion vaudou développée à partir des croyances des diverses régions d'Afrique de l'Ouest d'où provenaient les esclaves. Boukman ordonna alors le soulèvement général. Celui-ci eut lieu la nuit du 22 août. Les esclaves de cinq habitations les brûlèrent et massacrèrent les blancs, y compris femmes et enfants. C'est le début d'une guerre qui aboutira à l'indépendance d'Haïti le 1er janvier 1804.

L'Unesco fera du 23 août "la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition".

1927 Sacco et Vanzetti sur la chaise électrique

Les anarchistes Nicolas Sacco et Bartolomeo Vanzetti passent sur la chaise électrique. Le 5 mai 1920, ils sont arrêtés et soupçonnés d'avoir commis deux braquages (le 24 décembre 1919 à Bridgewater et le 15 avril 1920 à South Braintree où deux convoyeurs sont tués. 14 juillet 1921 un second procès les condamne tous les deux à la peine capitale pour les crimes de South Braintree, malgré le manque de preuves formelles. Malgré une mobilisation internationale intense et le report à plusieurs reprises de l'exécution, Nicola Sacco, Bartolomeo Vanzetti passent sur la chaise électrique dans la nuit du 22 au 23 août 1927, suscitant une immense réprobation.. Le 23 août 1977, exactement 50 ans après, le gouverneur du Massachusetts Michael Dukakis absout les deux hommes, et déclare que « tous les déshonneurs devaient être enlevés de leurs noms pour toujours »

1939 Signature du Pacte Molotov-Ribbentrop entre l'Allemagne et l'URSS.



Les protocoles secrets du pacte germano-soviétique signé à Moscou par Molotov et Ribbentrop scellent l'alliance entre l'URSS et le III e Reich. Les deux dictatures se proposent de régler, par voie de négociation bilatérale germano-soviétique, l'agression de la Pologne, le partage de son territoire et la suppression de l'Etat polo-

naï. Par ce pacte, Hitler peut envahir la Pologne, déclarer la guerre à la France et à la Grande-Bretagne sans avoir peur de se battre sur deux fronts en même temps. Les Russes profiteraient de ce pacte pour agresser la Finlande, annexer les pays baltes et envahir la Roumanie.

1944 Les troupes alliées libèrent Marseille et Grenoble

Marseille avant la libération "Tout s'est joué en quelques heures, à l'aube du 23 août 1944 car l'espoir a changé de camp. le général Montsabert, chef de la 3ème Division d'Infanterie Algérienne, s'appuyant sur les blindés du Général Sudre, les tirailleurs Algériens du Colonel Chappuis, et les Goumiers du Général Guillaume, fonce sur Marseille."

1962 Mariage de John Lennon et de Cynthia Powell

John Lennon épouse Cynthia Powell, à Liverpool. Seuls Paul et George assistent à la cérémonie tenue dans la plus stricte intimité. Le fils du couple, Julian, naîtra le 8 avril 1963.

2009 En Grèce, l'incendie se rapproche d'Athènes

La banlieue d'Athènes est désormais la proie des flammes, comme peut en témoigner cette photo sur laquelle on voit l'acropole athénienne en avant-plan, à gauche. En Grèce, l'immense incendie de broussaille qui sévit depuis trois jours s'est attaqué ce matin aux banlieues nord de la capitale et n'est plus qu'à une vingtaine de kilomètres du centre-ville d'Athènes. L'état d'urgence a été proclamé dans la région du Grand Athènes.

Les autorités ont ordonné l'évacuation des 10 000 résidents de Agios Stefanos, à 23 kilomètres de la capitale. Deux grands hôpitaux pour enfants ont également été évacués, ainsi que des campings et des centaines d'habitations dans les villages à flanc de colline. Les foyers d'incendie sont hors de contrôle à plusieurs endroits, de l'aveu même des autorités, notamment à cause des vents qui atteignent parfois 50 km/h. Des dizaines de milliers d'hectares de pinèdes et de broussailles ont été carbonisés. Parmi les zones menacées figure le site archéologique de Rhamnus, non loin de Marathon, où se trouvent deux temples vieux de 2 500 ans

HYUNDAI MOTOR ALGÉRIE

La Accent RB 5 portes enfin chez nous



Après la version Sedan 4 portes lancée il y a quelques mois seulement, Hyundai Motor Algérie a procédé au lancement officiel de la nouvelle Accent RB (Verna) 5 portes lors d'une soirée organisée à la kheïma Hyundai au niveau de son showroom de Hassiba Ben-Bouali. Ainsi, Hyundai Motor Algérie ajoute un atout de plus à son catalogue afin de booster ses ventes avec cette nouvelle compacte.

Longue de 4,37 m, large de 1,7 m et haute de 1,45m, la nouvelle compacte sera disponible avec une motorisation essence de 1.4 litres développant 107 ch à 6300 tr/mn. Elle est associée à une boîte de vitesse manuelle à 5 rapports.

Avec son design original qui nous fait penser typiquement à la compacte I30, la nouvelle 5 portes de chez Hyundai aura certainement son mot à dire sur le marché local d'autant plus qu'elle sera proposée avec deux finitions Style et Prestige.

En termes d'équipements, la nouvelle Accent RB sera commercialisée avec une direction assistée, le verrouillage centralisé, la climatisation manuelle, le double airbag, lève vitre électrique avant, vitres teintées, feux antibrouillard, ouverture de la trappe depuis siège conducteur, radio CD +USB et rétroviseur extérieur électrique, poignée de portes ton carrosserie, rétroviseur extérieur ton carrosserie, console centrale de luxe, Clignoteur sur rétro extérieur, pour la version STYLE.

Quant à la version Prestige de l'Accent RB 5 portes, elle intègre en plus des équipements cités dans la version Style : l'ouverture à distance, la lampe de lecture et les jantes alu.

Le prix de ce nouveau modèle est de 1.185.000 DA TTC (Taxe VN non incluse) pour la version Style et 1.228.000 DA TTC (Taxe VN non incluse) pour la Prestige. Le carnet de commandes de la nouvelle Hyundai Accent RB est désormais ouvert et la clientèle peut acquérir le modèle disponible chez le réseau Hyundai.

DIAMAL-CHEVROLET

Nouveautés en cascade

Lors d'une soirée ramadhanesque organisée à la succursale de Bab Ezzouar « Kasr Ezzouar », Pierre Labbé, directeur général de Diamal a levé le voile sur les nouveautés attendues, et pas des moindres, pour le dernier trimestre de l'année 2011.

Diamal semble avoir le vent en poupe en Algérie notamment avec la marque Chevrolet qui cartonne avec sa gamme riche et diversifiée. L'arrivée depuis quelques mois de la Chevrolet Sail ajoute du tonus à la marque, elle qui fait les beaux jours de Chevrolet dans nos contrées.

Ainsi, M. Labbé annonce l'arrivée dès le mois d'octobre prochain de la Cruze version 5 portes qui sera proposée avec le moteur 1.6 essence, elle viendra titiller des parts de marché aux trois berlins star du marché à savoir les Golf, 308 et Megane. L'autre nouveauté annoncée dans la gamme des SUV, le New Captiva, sera



drivé d'un bloc moteur rehaussé par rapport à l'actuel, il s'agit du 2.2 VCDI de 184 ch. La troisième nouveauté confirmée est la nouvelle Sonic appelée communément dans d'autres marchés Aveo, elle sera proposée en version 5 portes.

Lors de son intervention, M. Labbé a confirmé deux nouveautés dès 2012 dans le segment des utilitaires avec le lance-

ment du Pick-up Chevrolet Colorado, probablement au Salon de l'automobile d'Alger, un véhicule bien attendu dans un segment en progression continue dans lequel Diamal compte bien se positionner avec un Pick-up qui sera disponible en version 4x2 et 4x4. Le second modèle sera introduit pour renforcer la gamme des utilitaires légers, il s'agit du N300 qui

sera commercialisé en version pick-up.

La filiale du groupe CFAO en Algérie, Diamal, compte prendre le large sur le marché local dans les mois et les années à venir avec une stratégie de diversification basée sur une présence élargie à l'ensemble des segments avec une gamme complètement renouvelée positionnée au meilleur rapport qualité / prix.

FORD ELSECOM MOTORS

Le nouveau "Transit Connect" est là



L'utilitaire Ford Transit Connect se paye une cure de jouvence avec l'arrivée de la version restylée sur le marché algérien. Ainsi, Elsecom Ford annonce que le carnet des commandes est ouvert pour le nouveau Transit Connect qui reçoit un nouveau pare-choc revu en long et en large avec de légers changements au niveau de la calandre alors que les formes de l'utilitaire restent inchangées en gardant la même identité visuelle que

son prédécesseur.

Au même titre que la face avant, l'arrière n'a pas connu une grande évolution si ce n'est quelques retouches au niveau des feux de stop, par contre on a constaté un changement radical au niveau de l'habitacle avec une planche de bord nouvelle complètement remodelée pour ainsi apporter plus de confort et de style à l'intérieur

de cet utilitaire réputé pour sa robustesse et sa polyvalence.

En attendant la mise sur le marché de la version vitrée, le Transit Connect, long de 4275mm, large de 1795mm, et haut de 1739 pour un empattement de 2664mm, sera commercialisé uniquement en finition fourgon tôle. Pour la motorisation, aucun changement car le bloc moteur 1.8 diesel à alimentation turbo à injection commune rail, a été reconduit. Le moteur développe

90ch à 4000 tr/mn pour un couple maxi de 220 Nm à 1700 tr/mn. Très fiable, la motorisation est associée à une boîte de vitesses manuelle à 5 rapports.

Comparativement à l'ancienne version, le nouveau Ford Transit Connect de deux places est livré en série avec un nouveau volant réglable en hauteur, une radio CD, un système ABS, un seul airbag (conducteur), un siège passager rabattable/repliable, une direction assistée, air conditionné, et un verrouillage centralisé commande à distance. Aussi, il est proposé avec des portes arrières à deux battants (180°), portes latérales droite et gauche coulissantes, éclairage de la cellule de chargement, séparation cabine complète tôle, vitres teintées et des baguettes de protection latérales

Son poids total en charge est de 2025 kilogrammes et son volume utile de chargement est de 2.8 m³ ce qui lui confère une grande facilité de chargement. Il est considéré aussi comme l'un des utilitaires légers comme ayant la plus grande capacité de chargement comparativement aux modèles de la concurrence.

Le prix de cet utilitaire de référence sorti tout droit des usines turques de Ford est de 1.450.000 DA, TTC (Taxe véhicule neuf non incluse).

SEGMENT DES FOURGONNETTES

Peugeot Partner en haut de l'affiche

Avec des ventes exceptionnelles de la fourgonnette Partner Origin et satisfaisantes du Nouveau Partner, Peugeot Algérie a réussi à se placer à la tête du classement du segment des fourgonnettes. Selon les chiffres de ventes rendus publics par les marques automobiles en Algérie, Peugeot Partner arrive à la tête des ventes du segment des fourgonnettes avec un total affiché à 4299 ventes, ceci à fin juillet 2011. Ce chiffre comprend l'excellente performance du Partner Origin qui signe 2369 ventes et 1930 ventes pour le Nouveau Partner. La deuxième marche revient au Nouveau Renault Kangoo qui totalise 3355 ventes (VU + Ludospace). La version Express (utilitaire) lancée

dans sa nouvelle déclinaison en février 2009 s'est vendue à hauteur de 2.325 unités. La déclinaison "Ludospace" a quant à elle réalisé 1.030 ventes à fin juillet 2011. La troisième marche du podium revient à Citroën qui profite de la bonne performance du Berlingo First. Ainsi, la famille Berlingo s'est bien vendue signant un chiffre total de 2.454 ventes. La version First réalise ainsi 1337 ventes et le Nouveau Berlingo suit avec 1.117 unités écoulées à fin juillet 2011. La marque allemande Volkswagen pour sa part arrive loin derrière avec 618 ventes du Caddy II ya lieu de noter que Peugeot Algérie a également commercialisé 583 unités du Bipper au moment où Logan van de Dacia a convaincu 123 acquéreurs.



CHAMPIONNATS ÉTRANGERS

Fortunes diverses pour les internationaux algériens

Les internationaux algériens, évoluant dans les clubs de football européens ou asiatiques, ont connu des fortunes diverses le week-end dernier.

PAR MOURAD SALHI

En France, le FC Sochaux de Riad Boudebouz s'est parfaitement racheté en allant ramener une précieuse victoire (1-2) à l'extérieur, face à l'AS Nancy Lorraine. Un succès qui permet à cette formation de Sochaux de respirer et effectuer, du coup, une petite remontée au classement général. Comme d'habitude, l'international algérien, Riad Boudebouz a disputé l'intégralité de cette rencontre.

Ce bon résultat à l'extérieur reste un atout psychologique très important pour les joueurs qui disputeront, ce jeudi, le match retour de l'Europa League face au club ukrainien du FC Metalist Kharkov. Le match aller, signalons-le, n'a pas connu de vainqueur.

Toujours en France, Valenciennes de Foued Kadir s'est incliné devant le PSG sur le score de 2 buts à 1 à l'occasion de la troisième journée de Ligue 1. Un résultat qui permet au PSG d'occuper provisoirement la 10^e place avec 4 points, tandis que le club où évolue l'Algérien Foued Kadir reste scotché à l'avant-dernière place avec un seul point seulement. Après une absence qui a duré plus deux semaines, en raison



d'une blessure, Foued Kadir retrouve le terrain ; il a été incorporé par son coach, Daniel Sanchez, à la 71', à la place de son coéquipier Gomis.

Ajaccio, en France également, où évoluent les deux défenseurs internationaux algériens Carl Medjani et Mehdi Mustefa, a été tenu en échec (1-1) à domicile par le nouveau promu Evian Thonon Gaillard. Les Ajacciens ont inscrit leur but à la 7^e minute, mais ils n'ont pas pu maintenir ce score jusqu'à la fin, puisque à la 75^e minute, Evian a rendu les pendules à l'heure. Avec cette nouvelle contre-performance, Ajaccio flirte avec la zone de turbulence, en occupant la 17^e place avec 2 points seulement. Il est utile de signaler que Mehdi Mostefa et Carl Medjani ont pris part à l'intégralité de cette rencontre. Le dernier s'est vu confier le brassard de capitaine, une première cette saison, alors que son camarade a reçu un carton jaune.

En Allemagne, le Eintracht Frankfurt de Karim Matmour a atomisé le FSV Frankfurt de Karim Benyamina, sur un score sans appel de 4 buts à 0. Pendant la première période seulement trois buts ont été inscrits. L'international algérien Karim Matmour a été incorporé à la 16^e minute de la deuxième partie, écopant d'un avertissement à dix minutes seulement de la fin

de la partie. Quant à son adversaire, Karim Benyamina, il a été incorporé à la mi-temps alors que son équipe a déjà encaissé trois buts. Grâce à cette victoire, Eintracht Frankfurt revient à la sixième place avec 10 points à deux points seulement des deux leaders, Greuther Fürth et Energie Cottbus, alors que FSV Frankfurt reste scotché à la 15^e place avec 3 points seulement.

Fulham, en l'absence de l'international algérien Rafik Halliche, a concédé une défaite face à son

homologue de Wolverhampton à l'occasion de la deuxième journée du championnat d'Angleterre, sur le score de 2 buts à 0 et reste scotché à la 15^e place au classement général à seulement trois points du premier relégable Blakburn Rovers. Tout comme Rafik Halliche qui n'a pas été retenu par son coach Martin Jol, Adlène Guedioura n'a pas été également de la partie car il suit toujours sa rééducation. Avec cette victoire, Wolverhampton de Guedioura partage 1^{er} place avec Manchester City avec un total de 6 points. Du côté de l'Asie, l'Umm Salal de Mourad Meghni a pris le meilleur sur Lekhawiya de Madjid Bougherra en demi-finale de la coupe Cheikh Jassem. Si Madjid Bougherra a effectué une bonne entrée, Mourad Meghni, qui a été rappelé en équipe nationale après une absence qui a trop duré, a éclaboussé le match par son talent en inscrivant même un but sur un coup franc bien botté à la dernière minute du terme. Grâce à cette belle victoire, l'Umm Salal de Meghni affrontera en finale de cette coupe Cheikh Jassem Al Arabi qui a battu de son côté la formation d'Al Jaich de Karim Ziani sur le score de 3 buts à 2.

M. S.

ELIMINATOIRES CAN-2012
(5^e J/ GR D)

Eric Gerets dévoile une liste de 30 joueurs pour la Centrafrique

Le sélectionneur de l'équipe marocaine de football, le Belge Eric Gerets, a dévoilé une première liste de 30 pré-convoqués pour la rencontre du 4 septembre face la République centrafricaine, comptant pour la 5^e journée (Gr D) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012, rapporte lundi le journal sportif marocain Al Mountakhab. Il est à noter la présence de l'attaquant Nacer Barazite (Austria Vienne/Autriche), qui effectue ses débuts avec les Lions de l'Atlas, ainsi que le retour du milieu offensif du Standard Liège (Div 1 belge), Mehdi Carcela. Gerets a préféré faire confiance au même groupe de joueurs qui avait battu le Sénégal à Dakar (2-0) en amical le 10 août dernier à Dakar, avec le retour du colosse de la défense Mehdi Benatia (Udinese/Italie) Pour rappel, les Marocains devront se passer des services de deux joueurs à Bangui, il s'agit de Merouane Chamakh (Arsenal) et Adil Hermach (Al-Hilal), suspendus. L'Algérie et la Tanzanie, les deux autres pensionnaires du groupe D, se rencontreront le 3 septembre à Dar Es-Salam. A l'issue de la 4^e journée, le Maroc et la Centrafrique partagent le fauteuil de leader avec 7 pts, suivis par la Tanzanie et l'Algérie, qui comptent 4 pts.

Voici, par ailleurs, la liste des 30 joueurs préconvoqués

Gardiens de but :

Nadir Lemyaghir, Momahed Mohammadina, Issam Badda

Défenseurs :

Christian Basser, Badr El Kaddouri, Jamal Alloui, Mustapha Lmrani, Mohamed Oulhaj, Ayoub EL Khalliqui, Rachid Slimani, Abdelhamid El Kaoutari, Mehdi Benatia

Milieux de terrain :

Mohamed Berrabeh, Younès Belhanda, Mohamed Chihani, Houcine Kharja, Mbarek Boussoufa, Ismaïl Aissati, Ahmed Ajedou, Karim Belarabi, Mehdi Karnass

Attaquants :

Mehdi Carcela, Nacer Barazite, Oussama Assaidi, Youssef El Arabi, Youssef Hadji, Mounir El Hamdaoui, Yassine Salhi, Adil Chihhi.

L'Algérien Hamdi Bilal à l'essai à West Ham

Hamdi Bilal, un jeune joueur du RC Lens (Ligue 1, France) d'origine algérienne, est actuellement à l'essai du côté du club londonien de West Ham (Premier League), rapporte lundi le site officiel de la formation lennoise.

Agé de 20 ans seulement, Bilal joue comme attaquant et est doté d'un gabarit impressionnant (1,91 m pour 89 kg). Il a fait toute sa formation au sein de son club lennois. La saison dernière, il a évolué en CFA, où il a disputé 12 matches parmi le groupe A, avec à la clé six réalisations, alors que durant la saison d'avant, il en marqué neuf en 15 matches.

Pour le début de l'exercice actuel, il a joué seulement 57 minutes d'un seul match. Hamdi Bilal est le deuxième jeune d'origine algérienne appartenant au RC Lens à partir effectuer des essais à l'étranger durant cette intersaison.

Avant lui, son coéquipier, Abdelkrim Omrani, est parti tenter sa chance auprès du grand club allemand le Bayern Munich.

VITORIA GUIMARAES

Hilal Soudani reprend les entraînements collectifs

L'attaquant international algérien, Hilal Soudani, a repris, dimanche, les entraînements collectifs avec sa nouvelle équipe portugaise, Vitoria Guimaraes, après s'être rétabli totalement de sa blessure, a indiqué lundi la presse locale. Le meilleur buteur du premier championnat professionnel en Algérie (2010-2011) devrait faire son baptême de feu avec son nouveau team, jeudi, face à l'Atletico Madrid, pour le compte du match barrage retour de l'Europa League, a prédit la même source. Plusieurs défections sont annoncées dans le camp de Vitoria, notamment au niveau de son secteur offensif, ce qui augmenterait les chances de Soudani de faire ses grands débuts avec le club portugais à l'occasion de ce rendez-vous européen. Le match aller

entre les deux équipes, tenu jeudi dernier à Madrid, a été soldé par la victoire de la formation locale (2-0). Soudani a effectué le voyage espagnol, mais n'a pas pris part à la rencontre. Le jeune attaquant algérien (23 ans) avait contracté une blessure lors du récent stage de la sélection algérienne à Marcoussis (France), quelques jours seulement après avoir signé un contrat de trois ans avec Vitoria Guimaraes, rappelle-t-on. L'ex-joueur du champion d'Algérie sortant, l'ASO Chelef, n'est pas retenu par le sélectionneur des Verts, le Bosnien, Vahid Halilhodzic, pour le prochain déplacement de la sélection algérienne à Dar Es-salem, pour y affronter la Tanzanie, le 3 septembre, dans le cadre de la cinquième journée des éliminatoires de la CAN 2012.

Mots Fléchés N°615

| | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------------------|---|--------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------|---|-----------------------------------|---|-----------------------------------------|----------------------|------------------------------------------|---|--------------------------------|-----------------------------------------|
| très ancien recherches | ↓ | mauvais traitements maladies | ↓ | repré- senter verre de sûreté | ↓ | fiévreux indium du nigérien | ↓ | inaugu- reras ventila- tion | ↓ | idole païenne | ↓ | certifié sodium chimique | ↓ |
| tenan- tier d'au- berge régul | → | | | | | | | | | multitude | → | | |
| | | | | | | arrêt des combats écolais | → | | | exulte | ↓ | | attendrie |
| désap- pointé mention- nerai | → | | | ramener à la vie bonnes partes | ↓ | | | puissant explosif | → | | | person- nel | → |
| ancien Portugal | → | | | | | | | | | desoend | → | nouveaux | |
| midit | → | | ni lui ni moi exploser- rait | → | | | | verbales | → | pièce fine | ↓ | | héros de western |
| pièce de serre- pneu prenait un repas | → | | | fabrica- tion | → | | | opéra | ↓ | | | | lieu d'op- sition |
| | | | | | | coiffeur | ↓ | | plante officinale | → | | | |
| élément liquide groupe militaire | → | | | genre de lavande défense de rose | → | | | durillon | ↓ | empereur slave | → | | |
| | | | | | | fourlard d' officier | → | | | défilé | ↓ | | mesure en Chine réduire à rien |
| stériliser par la vapeur | → | dépan- nera bonbons résolés | → | | | endosse | ↓ | | | | | partie d'église | → |
| | | | | | | | | | | | | | |
| | | faiseurs de rides partie de l'œil | → | | | | | coiffeur cimetière de voitures | → | | | | |
| turiste | → | | | | | bon en- gagement avec | → | | | or de bricoleur école de padres | → | | souhai- tes |
| | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | lieux de courses | → | | | | |
| terme de court unité de logiciel | → | | | pétris- sent le corps pas mûr | → | | | escorte | ↓ | | | | s'efforcer |
| | | | belle déesse | → | | | | | | | | | |
| | | | cloque | ↓ | | | | | | seconde | → | | |
| niveau terrestre sancti- fierait | → | | | | | arma- ment pares- seux | → | | | gain au tirage | ↓ | Rable | |
| | | | | | | | | | œuvre lénique | → | | | |
| devine- rent | → | | | | | | | | | | | très court | → |

| | | | |
|---------------|--------------|------------------------|----------------------------------|
| SUDOKU | N°615 | SOLUTION SUDOKU | SOLUTIONS MOTS FLECHS 614 |
|---------------|--------------|------------------------|----------------------------------|

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1 | | 4 | | 7 | 2 | |
| | | 7 | | | | | | |
| | | | 5 | | 7 | | 1 | 9 |
| 8 | 2 | 7 | 6 | | | | 4 | 3 |
| 6 | 3 | 4 | | 9 | | | 8 | |
| 9 | 5 | | | 3 | | | | 6 |
| | 5 | | 2 | 1 | | | | 8 |
| | 2 | | 8 | | | 6 | | 1 |
| 4 | 1 | | 9 | | | 2 | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 5 | 9 | 6 | 2 | 7 | 1 | 3 | 8 |
| 3 | 7 | 1 | 9 | 8 | 5 | 4 | 6 | 2 |
| 8 | 6 | 2 | 4 | 1 | 3 | 5 | 9 | 7 |
| 5 | 8 | 4 | 2 | 3 | 9 | 7 | 1 | 6 |
| 1 | 2 | 6 | 8 | 7 | 4 | 3 | 5 | 9 |
| 9 | 3 | 7 | 1 | 5 | 6 | 2 | 8 | 4 |
| 6 | 1 | 5 | 7 | 9 | 2 | 8 | 4 | 3 |
| 2 | 9 | 3 | 5 | 4 | 8 | 6 | 7 | 1 |
| 7 | 4 | 8 | 3 | 6 | 1 | 9 | 2 | 5 |

- A • A • A • P • B • E • A
- OUTRECUIDANCES
- COMPENSATIONS
- FUMEUR • TRIER • I
- NARRERONS • NEE
- JETEE • ANE • SENT
- MENENT • SECRET
- TE • T • OIL • PHARE
- NA • FUNEBRE • V •
- ATTELEES • IMPER
- • EMUE • ESSAIMA
- DELIE • CRUE • LES
- PISTERAI • TON •
- GRES • NI • TROTTA
- ORIGINAL • OTE • V
- MU • ORE • ASSORTI
- VENAIS OS AIL
- CEP • IGUANES • RI
- TASSER • DRAP • R
- STRESSERA • LUGE
- ESSE • SAISIREZ

PROGRAMME TÉLÉ



10h00 : ras el hanout
10h30 : el bahr el moutawassite
11h00 : tabakh e'saghir (50)
11h30 : dallil (10) rediff
12h00 : journal en français +météo
12h20 : ismahane (23)
13h30 : rayate el haq (20)
14h20 : massadjid oua tarikh (14)
15h00 : oustourat mouharib e'sayf
15h30 : hiya hiya (19)
15h45 : rawai'eqessas e anibiay'e
16h00 : ras el hanout (23)
16h25 : yaoumiyate moudir ame
17h00 : journal en amazigh
17h20 : tarik ila allah (22)
17h30 : algérie, génies des lieux
18h00 : journal en français +météo
18h20 : thèse anti thèse (19)
18h30 : khali el bir beghtah (23)
19h00 : les savants en terre d'islam
19h15 : coran en français
19h50 : c c religieux
20h10 : dar da meziane (23)
20h30 : mc didine le roi du burger
20h50 : 007 irban irban (23)
21h00 : journal en arabe
21h45 : souk el kalame (23)
22h00 : alwane biladi
23h30 : dallil



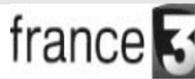
06:00 Charlie et Lola
06:15 Charlie et Lola
06:30 Tfo
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:00 Tfo
11:00 Météo
11:05 Secret Story
11:55 L'été au vert
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 L'été au vert
13:45 Météo
13:50 Météo des plages
13:55 Les feux de l'amour
14:55 3 mères pour un enfant
16:35 Les frères Scott : Ouvre les yeux
17:25 Quatre mariages pour une lune de miel

18:15 Secret Story
19:05 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 L'été au vert
20:40 Météo
20:45 Independence Day
23:20 Baby Boom
00:45 Premier amour
02:05 Reportages : Les Enfoirés, côtés coulisses et côté coeur
02:40 C'est quoi l'amour ? : Les meilleurs moments
04:55 Musique
05:25 Reportages : Neuf enfants... que du bonheur ! 11 ans après



06:00 Affaires de famille
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:04 Météo des plages
09:05 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 Chante ! : Nouvelle vie
10:30 Coeur océan
10:55 Coeur océan
11:20 Météo
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:40 Météo
13:45 Consomag : Téléphonie
13:47 Expression directe : CGT - FO
13:50 Teaser Euromillions
13:55 Le jour où tout a basculé
14:45 Hercule Poirot : Un, deux, trois
16:30 Les hauts et les bas de Sophie Paquin
17:20 Les hauts et les bas de Sophie Paquin
18:05 Côté match
18:06 5 touristes : En Croatie
19:00 Mot de passe
19:45 Et si on changeait le monde
19:50 Teaser Euromillions
19:52 Météo des plages
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Secrets d'histoire : Nicolas Fouquet, le soleil offusqué
22:15 Euromillions

22:20 Image du jour : La solitaire du Figaro
22:25 Le Dahlia Noir
00:20 Dans quelle éta-gère
00:22 Journal de la nuit
00:30 Météo
00:40 Silent Hill
02:40 Apocalypse : la Deuxième Guerre mondiale
03:30 24 heures d'info
03:42 Météo
03:45 Apocalypse : la deuxième guerre mondiale : L'embrassement
04:35 Courant d'art : Antoine Correia
04:50 Les Z'Amours
05:15 24 heures d'info



06:00 Euronews
06:40 Ludo
08:15 Ludo vacances
10:40 C'est pas sorcier
11:10 Consomag
11:15 Plus belle la vie
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 Météo
12:55 Connaissez-vous bien la France ?
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick :
15:05 En quête de preuves
15:55 En quête de preuves : Flash
16:50 Slam
17:20 Un livre un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:40 Météo des plages
18:45 19/20
18:50 Edition locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Une nouvelle vie
22:00 Une histoire épique
22:03 Météo
22:05 Soir 3
22:35 Tout le sport
22:40 Mes vacances au club
23:30 Qui vient camper ? : Au camping Belledune à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais)

00:00 Made in Italy
01:25 Soir 3
01:50 Plus belle la vie



06:00 M6 Music
06:45 Météo
06:50 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Un, Dos, Tres
08:10 Un, Dos, Tres
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:20 Météo
10:25 Summerland : La révélation
11:05 La petite maison dans la prairie : Le bal
11:50 PNC
12:40 Météo
12:42 Météo des plages
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:42 Météo des plages
13:45 Lueur d'amour
15:45 La toile du mensonge
17:15 Un gars, une fille
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:42 Météo des plages
19:45 Le 19 45
20:05 Soda
20:45 Bones : Partenaires
21:35 Bones : Un meurtrier parmi nous
22:25 Bones : Super héros
23:15 Bones : Un homme bien
00:05 Bones : Dans la peau de l'ours
00:50 La loi de Canterbury
01:45 Météo
01:50 Turbo
03:00 M6 Music
04:00 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Fleuves du monde
19:55 Sur l'ancienne route du thé
20:39 Summer of Girls
20:40 Grace of My Heart
22:35 Aretha Franklin
23:15 Foxy Brown
00:50 Queens of Pop : Diana Ross
01:15 Hôtel Haïti : Le grand hôtel
Oloffson à Port-au-Prince
02:45 Mission Nollywood
04:10 Don't Touch Me Please



06:00 Gym direct
07:30 Téléachat
09:00 Mode d'emploi
09:50 En attendant Morandini !
10:15 Morandini !
11:40 À vos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 La dame d'Izieu : La mission
15:10 La dame d'Izieu : Le refuge
16:50 Drôles de vidéos
18:00 Very Bad Blagues
18:15 En attendant Morandini !
18:45 Morandini !
20:00 Le prince de Bel-Air
20:40 L'amour au menu
22:20 L'amour au menu
23:50 L'amour au menu
01:20 Morandini !
02:30 Les démolisseurs de l'extrême : Las Vegas explosion

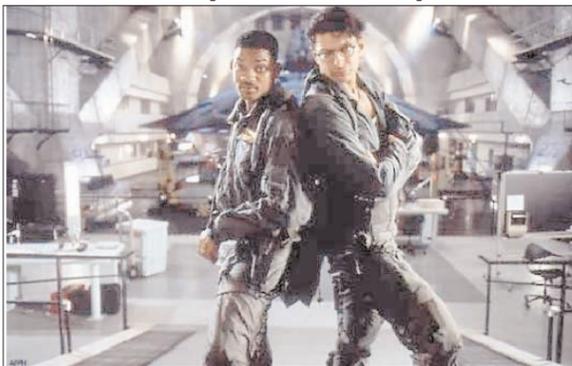


06:40 Téléachat
09:40 Disney Break
09:41 Hannah Montana
10:05 Hannah Montana
10:35 South Park : Piégés dans le placard
11:00 South Park : Noël au Canada
11:30 South Park : On t'a niqué ta race
12:05 Friends
12:30 Mariés, deux enfants : Pauvre Bud
13:00 Friends
13:35 Les Cordier, juge et flic
15:20 Les Cordier, juge et flic
17:00 Le ticket de la semaine
17:10 Le rêve de Diana
17:40 Le rêve de Diana
18:10 Le rêve de Diana
18:45 Stargate Atlantis
19:30 Stargate Atlantis
20:35 Mensonges et trahisons et plus si affinités
22:10 Torchwood : Le moment de vérité
23:05 Torchwood : Adam
00:00 Le ticket de la semaine
00:05 Torchwood : Reset
01:00 South Park :
01:25 South Park



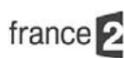
19h45

Independence Day



Réalisateur: Roland Emmerich. Avec: Will Smith (Capitaine Steven Hiller), Bill Pullman (Président Thomas J. Whitth), Jeff Goldblum (David Levinson), Mary McDonnell (Marilyn Whitmore), Judd Hirsch (Julius Levinson).

2 juillet. Le Centre de recherches du S.E.T.I. décèle un signal radar de très forte puissance en provenance de la Lune. Un gigantesque vaisseau spatial de cinq cent cinquante kilomètres de diamètre vient d'arriver. D'étranges phénomènes atmosphériques brouillent les images satellites et la Maison Blanche est alertée. Peu après, les grandes villes américaines et les capitales du monde voient leur ciel obscurci par des vaisseaux extraterrestres de vingt-cinq kilomètres de diamètre issus des flancs du vaisseau mère. Le Président Whitmore refuse de céder à la panique et tente vainement



19h35

Secrets d'histoire : Nicolas Fouquet



Le soleil offusqué
Présentateur : Stéphane Bern.

Nicolas Fouquet est sans doute l'un des personnages les plus fascinants du règne de Louis XIV. Surintendant des finances du roi, découvreur des plus grands artistes du XVII^{ème} siècle et bâtisseur du splendide château de Vaux-le-Vicomte, Fouquet a connu une ascension fulgurante et l'une des chutes les plus vertigineuses de l'Histoire. Accusé du jour au lendemain d'avoir volé et trompé le roi, il finira sa vie entre les murs glacials d'une prison. Une fin tragique qui reste attachée à l'incroyable fête que Nicolas Fouquet donne dans son château de Vaux le Vicomte, le 17 Aout 1661



19h45

20:45 Bones : Partenaires



Réalisateur: Steven DePaul. Avec: Emily Deschanel (Dr. Temperance «Bones» Brennan), David Boreanaz (Agent Seeley Booth), Eric Millegan (Dr. Zack Addy), T.J. Thyne (Dr. Jack Hodgins), Michaela Conlin (Angela Montenegro). Le fondateur d'une chaîne de supermarchés bio est retrouvé mort dans l'incinérateur organique de sa firme. Booth songe à un acte de vengeance, mais la présence d'une seconde victime sur les lieux remet sa théorie en cause. Booth et Brennan sont assignés à des séances communes de psychothérapie...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion | Midi libre
Est : SIE Diffusion | AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Les langues fictives sont-elles des langues vivantes ?

Le dothraki de Game of Thrones, le klingon de Star Trek ou le na'vi d'Avatar... Ces langues imaginaires, créées pour un univers de fiction, peuvent-elles être qualifiées de vivantes ?

En avril 2011, la chaîne américaine HBO a commencé à diffuser les épisodes de la série *Game of Thrones*, adaptée de la saga *Le Trône de fer* de George R. R. Martin. Celle-ci met en scène plusieurs luttes de pouvoir entre différentes familles et ethnies, dont les Dothraki, les seuls à avoir leur propre langue, alors que les autres familles parlent anglais.

Mais le dothraki n'est pas la première langue créée pour une œuvre de fiction : les soixante dernières années ont vu le développement des langues sindarin, quena ou khuzdûl dans *Le Seigneur des anneaux* de J.R.R. Tolkien, du klingon dans la franchise de science-fiction *Star Trek* ou encore du na'vi dans *Avatar* de James Cameron. Certains de ces langages sont parlés à l'écran (le dothraki est d'ailleurs bien plus présent dans la série télé *Game of Thrones* que dans les romans) et repris par une base de fans avides de les employer (voici quelques exemples de phrases dans les différents langages). Cela en fait-il pour autant des langues vivantes ?

Quand Tolkien s'inspire du gallois

Ces langues fictives s'inspirent en partie de langues vivantes. Parlé par les elfes gris du *Seigneur des anneaux*, le sindarin est ainsi, selon William Welden, un linguiste qui a travaillé sur la saga, «une construction de fiction» mais aussi une tentative de Tolkien de distiller l'essence de la langue galloise, ce aussi bien dans les sons, la grammaire ou les mots. Le klingon de *Star Trek* a lui été créé par l'acteur James Doohan (qui jouait le personnage de Scotty), avant que Marc Okrand, doctorant en linguistique (dont la thèse avait consisté à analyser la grammaire d'une langue indienne disparue), ne développe véritablement le langage pour le premier long métrage, *Star Trek : The Motion Picture*. Comme le journaliste Arika Okrent expliquait sur Slate en 2009 :

«À l'oreille, le résultat ressemble à un mélange d'hindi, d'arabe, de tlingit et de yiddish. Au niveau structurel, la langue fonctionne comme un mélange de japonais, de turc et de mohawk. Chacun de ces traits n'est pas spécialement étrange, mais combinés, ils forment une langue vraiment extraterrestre.»

«Croisement entre le russe et les bruits d'une écrevisse»

James Cameron, pour *Avatar*, a embauché un linguiste, Paul Frommer, alors à la tête du département de linguistique de la Marshall School of Business, à l'université de Californie du Sud. D'après le magazine spécialisé *InMovies*, le chercheur a démarré ce langage «avec seulement 30 mots donnés par le réalisateur» et avec pour objectif d'aboutir à un résultat «à la fois prononçable par les acteurs, mais qui sonnait exotique et qui ne serait pas spécifique à une langue humaine», selon *Entertainment Weekly*. Pour cela, il a mixé des bouts de langage polynésien et de quelques langues africaines. «Pour certaines oreilles, le klingon ressemble à un croisement entre le russe et les bruits d'une écrevisse, alors que le na'vi est beaucoup plus doux à l'oreille. Cameron voulait quelque chose qui sonne étrange et extra-terrestre, mais qui soit aussi attirant, et qui ait l'air compliqué», a expliqué Frommer au blog spécialisé *The Joy of Film Editing*. Pour *Game of Thrones*, enfin, la chaîne HBO a lancé un appel d'offre pour la création du dothraki en direction de la Language Creation Society, qui a sollicité ses experts avant d'en retenir un, David Peterson : «Il s'est inspiré de la description du langage faite par George R. R. Martin, ainsi que d'autres langues telles le russe, le turc, l'estonien, l'inuktitut et le swahili. Mais le dothraki [...] a son propre son, et un vocabulaire étendu de plus de 1.800 mots, ainsi qu'une structure grammaticale complexe», expliquait la chaîne au lancement de la série.



«Pas une langue vivante, mais une langue pas encore née»

Une fois un langage fictionnel créé, les fans peuvent se réapproprier sa grammaire et son vocabulaire, généralement décrits sur de nombreux sites et ouvrages. Avec plus ou moins de succès... Pour Matt Pearson, linguiste à l'université de Reed à Portland (Oregon), ces langues restent plutôt à des jeux, des reproductions, qu'à des vraies langues : «Les langages créés sont comme des maquettes d'avions ou de chemins de fer». David Salo, docteur en linguistique qui a adapté les langues de Tolkien pour la trilogie de Peter Jackson, estime ainsi que le sindarin a été créé pour être la langue d'un peuple à un stade de développement technologique et social «médiéval» : il n'a pas de mot pour ballon, téléphone, automobile, avion, ordinateur, fusée... «J'estimerais le vocabulaire sindarin existant à environ 1.600-1.700 mots, ce qui est bien plus faible que les 10.000 mots nécessaires à un interlocuteur qui parle couramment une langue vivante. [...] Certains mots sont spécifiques à l'univers de Tolkien (comme les mots pour "elfe", "nain", "hobbit" ou "troll"), et ne vont probablement jamais être utilisés dans la vie de tous les jours.» De plus, certaines règles grammaticales régissant le sindarin sont inconnues ou incertaines, ce qui nécessite une «négociation» entre deux personnes qui souhaitent le parler. Par exemple, précise David Salo, «une des particularités du sindarin (partagée avec d'autres langues celtes) est la "mutation", le changement de la consonne initiale, suivant un article, une préposition ou un groupement. La plupart de ces changements sont connus, ou peuvent être devinés avec certitude. Mais pour quelques prépositions, ou quelques consonnes initiales rares, les changements ne sont pas du tout certains. Il est aussi probable que les mutations de consonnes aient parfois des fonctions purement grammaticales, mais celles-ci ne sont pas expliquées.»

En conséquence, il n'y a actuellement personne au monde qui parle le sindarin couramment.

«On peut faire des analogies entre l'étude du sindarin et l'étude de langues mortes [...] Mais il y a un intérêt indéniable dans la volonté de parler et d'écrire sindarin, donc je pense qu'il est injuste de le considérer comme une "langue morte". Je pense qu'il vaut mieux le considérer comme une langue vivante, mais pas encore née.»

Pas de «téléphone mobile» ou «micro-ondes» en dothraki

Dans la même optique, Sheri Wells-Jensen, linguiste à l'université d'État de Bowling Green en Ohio, considère que le sindarin, le klingon, le na'vi ou le dothraki ne sont pas des langues mortes, mais ne sont simplement «pas vivantes». Selon elle, la première fois que deux personnes mangeront à table, que l'une d'elles dira «Passe-moi la sauce piquante» en dothraki et que l'autre personne le fera, alors le dothraki sera probablement vivant.

«Puis, disons, dans les dix prochaines années, 50.000 fans avides apprendront le dothraki et l'utiliseront dans de petits nœuds de sous-culture... Il peut bien sûr mourir ensuite, et renaître et mourir de nouveau.» Pour Dirk Elzinga, professeur en linguistique de la Brigham Young University en Utah, une langue vivante «est une langue dans laquelle les innovations ne sont pas planifiées, mais apparaissent spontanément d'une communauté de locuteurs (et sont acceptées par celle-ci)». Ce qui peut poser problème, car certains créateurs considèrent leur langage comme une œuvre qui pourrait être dénaturée par l'ajout de certains mots. «Il ne pourrait simplement pas y avoir de mot pour "téléphone mobile" ou "micro-ondes" ou "ordinateur" en dothraki, sans briser la réalité fictive du langage», explique David Peterson.

«Et puisque la raison du langage est d'être parlée par une ethnie fictive, je ne vais pas inventer de mots qui n'ont pas lieu d'être. Il n'y aura jamais de mot en dothraki pour "téléphone mobile".» En na'vi, en revanche, des experts

font régulièrement des suggestions ajoutées au dictionnaire, ce qui permet une discussion relativement correcte. Selon Sebastian Wolff, organisateur de la communauté na'vi et administrateur du site Learn Na'vi, il y a environ 5.100 personnes autour de monde à l'apprendre : parmi elles, 83% sont débutants, 13% de niveau intermédiaire, et 4% d'un niveau avancé, capables de converser en na'vi.

«L'une des meilleures histoires que j'ai entendues à ce propos est celle de deux membres de la communauté, l'un à New York et l'autre à Moscou. Aucun des deux ne parlait le langage natif de l'autre, mais tous les deux ont appris et étudié le na'vi à un bon niveau, se sont rencontrés sur le forum, et ont été capables de tenir des conversations complètes dans ce langage.»

Un enfant bilingue anglais-klingon

Un phénomène qui est encore plus courant pour le klingon, que les «trekkies» ont très vite étudié, parlé et même utilisé pour traduire des pièces de Shakespeare. «Si le critère est la capacité à utiliser un nombre de phrases complexes, alors le nombre de personnes le parlant couramment s'estime en centaines, voire en milliers», estime Lawrence M. Schoen, directeur du Klingon Language Institute.

«Si la définition est plutôt de converser librement sur des sujets variés, alors le nombre est de quelques centaines. Si l'on considère de manière plus extrême la chose comme étant la capacité de traduire absolument tout d'une langue native vers le klingon, on tombe à deux douzaines au maximum.» Une des expériences les plus célèbres a été effectuée par un linguiste, D'Armond Speers, qui a élevé il y a quelques années son nouveau-né de manière bilingue : «Sa femme parlait à leur enfant seulement en anglais, et il parlait seulement en Klingon. Cela a duré quelques années, et leur enfant a développé son langage avec les deux langues, comme n'importe quel enfant bilingue le ferait.»

Une expérience jugée concluante par le papa lui-même, dans une interview au *Washington City Paper* : «J'ai pu dire à peu près tout ce que j'avais besoin de dire à Alec en Klingon. L'une des raisons pour laquelle je trouve le Klingon si intéressant, c'est parce que le vocabulaire et la grammaire sont limités, on doit réellement réfléchir pour trouver comment dire quelque chose.» Une phrase qui reflète les limites de cette pratique qui consiste à utiliser dans la vie de tous les jours une langue de fiction.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FERMETURE À GLISSIÈRE

Inventeur : **Elias Howe**
Date : **1851**
Lieu : **États-Unis**

Quel est le bon mot ? En réalité, on doit dire fermeture à glissière, car zipper est un anglicisme, et fermeture éclair est une marque. Inventée en 1851, la fermeture à glissière ne fut exploitée que vers les années 1893 lorsqu'un autre inventeur, Whitcomb Judson, déposa un brevet avec amélioration. Le système basé sur le croisement de petites dents fut dès lors protégé. Il fonda alors une compagnie avec un associé. La machine à fabriquer les fermetures à glissière étant opérationnelle sans être parfaite, il fallut attendre 912 pour qu'un ingénieur amène un certain perfectionnement aux machines.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

| | |
|---------|-------|
| Fadjr | 04h27 |
| Dohr | 12h51 |
| Asr | 16h35 |
| Maghreb | 19h34 |
| Icha | 21h15 |

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1354 | Mardi 23 août 2011

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

SOIRÉES RAMADHANESQUES DE L'ONCI

Pour tous les âges et les goûts

Comme il est de tradition, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) fait partie de ces organismes culturels qui ne peuvent plus être absents du visage culturel de l'Algérie, surtout durant le mois de Ramadhan. En plus des habituelles salles algéroises, El Mouggar et la salle Atlas, l'ONCI a également organisé des soirées exceptionnelles au Casif de Sidi Fredj et dans plusieurs wilayas du pays.



PAR KAHINA HAMMOUDI

Ainsi, avec ces animations ouvertes dans différents lieux, les spectateurs ont eu la chance d'égayer leurs soirées ramadhanesques et les artistes de se produire à maintes reprises dans différentes salles. Une promotion précieuse pour ces mêmes artistes.

Il y en a eu pour tous les goûts, et il y en aura jusqu'au dernier jour du mois. Du religieux au gnaoui, en passant par la musique kabyle, le raï, l'algérois, l'andalou et le aïssaoui, les spectateurs se régalaient et ils ont redemandé.

Les soirées algéroises ont été de surcroît marquées par des soirées de récitals andalous et chaâbis à la salle El Mouggar avec la participation de plusieurs artistes, à l'instar de Taleb Ben Diab, Meriem Ben Allal, Mohamed Erraoui, Hassiba Abed El Raouf, Hadj Rachid Souki, Hamidou, Djaâfar Aït Menguelllet, Nacer Eddine Chaouli, Beheïdja Rahal, Kamel Benani, Hamdi Benani, Samir

El Assimi, Toufik Aoun, Abbès Righi. La même salle a vu, durant la journée, des projections de divers documentaires. Une excellente initiative du Centre national cinématographique algérien. Ainsi, les cinéphiles ont pu apprécier différentes productions comme *Hadja Lala Maghnia* de Mustapha Hocini, *Cheikh Abdelkrim El Maghili Ettelimçani* de Larbi Lekhel, *Cheikh Sidi Mohamed Belkaïd* de Hadj Ahmed Mansouri, *Holm Ennoussour* de Mohamed Hazouli, *Tlemcen, la nouba andalouse* de Chérif Aggoune, *Sidi Ahmed Benzekri* de Zakaria Kaddour Brahim, *Abdelkrim Dali* de Bekkar Bounouar. Des productions cinématographiques réalisées dans le cadre de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique».

La salle Atlas a vu, quant à elle, défiler divers artistes nationaux mais, également, étrangers venues de pays arabes à l'instar de l'Irakien Marouane El Sabah, la troupe algéroise Elisraa, la troupe mostéganémoise Nour el Mustapha Bel Alia, la troupe de Boufarik El Rachad, la troupe El Anouar de Béchar, El Mouchid Moncef Mezriou de Tunisie, la troupe El Rachad de Tébéssa, la troupe Shaam venue de London et, enfin, la troupe Daai el nada el mouchid nour akhyar, arrivée d'Indonésie.

Mais la soirée qui a sans aucun doute marqué les soirées de l'ONCI est sans aucun doute celle animée par notre chanteur et poète kabyle Lounis Aït Menguelllet. Chaque année, il ne cesse de drainer des foules entières. Son répertoire reste d'actualité. Un répertoire qui ne prend pas une ride puisque nous voyons une jeunesse qui accourt à ses concerts tout comme leurs parents ou leurs grands-parents.

Pour ce programme enrichissant et plaisant, l'ONCI se veut fidèle à ses principes : répondre au goût de chacun, notamment par l'organisation lors de cette ultime semaine, en guise de clôture, en signe de reconnaissance à la gent féminine qui a subi les chaleurs infernales de l'été et de la cuisine, une semaine spécialement pour «Elle» avec des soirées sous le slogan «Fa», la note au féminin.

K. H.



Très Libre

EL-GUEDDAFI COMPTE SES DERNIÈRES HEURES



sidou@lemidi-dz.com

JUSTE APRÈS L'AÏD EL FITR

La SNTF reprendra son programme habituel

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) reprendra ses horaires habituels de circulation de trains de grandes lignes à compter du 26 août à l'occasion des festivités de l'Aïd El Fitr, a annoncé, hier, la société dans un communiqué.

A compter du 26 août, les dessertes reliant Alger à Oran et celles reliant Oran à Alger, sont prévues à 8h00 et 15h00 et 6h25 et 12h30.

Par ailleurs, la SNTF a annoncé la reprise pour les trains de nuit assurant la liaison Alger-Annaba de leurs horaires habituels à compter du 4 septembre.

Ainsi, le départ d'Alger est fixé à 19h40 et le départ d'Annaba est programmé à 19h20, a précisé la SNTF.



Cependant, pour les services régionaux et de banlieue algéroise, la SNTF a fait savoir que des aménagements horaires seront effectués à compter du 4 septembre, invitant sa clientèle à se rapprocher des gares pour plus d'informations.

A CAUSE DU RENVERSERMENT D'UN CAMION

Perturbation de la circulation à la sortie du port d'Alger

La circulation a été perturbée, hier matin, à la sortie sud du port d'Alger en raison d'un renversement d'un camion transportant des marchandises, a-t-on appris auprès de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

«Un camion transportant un conteneur de bois importé de Chine s'est renversé au niveau de la sortie du terminal de la Société

Djazair Port World», provoquant un ralentissement de la circulation à la sortie du port, a précisé l'entreprise portuaire dans un communiqué. En dehors des dégâts matériels occasionnés au niveau des balisages du pont et du conteneur transporté, aucun dégât corporel n'a été déploré, indique l'EPAL, qui ne donne pas de précisions sur les circonstances de l'accident.

ACCIDENTS DE CIRCULATION

21 morts et 94 blessés dimanche

Vingt-et-une personnes ont trouvé la mort et 94 autres ont été blessées dans 57 accidents de la circulation survenus dimanche à travers le pays, a indiqué, hier, un bilan de la Gendarmerie nationale.

L'accident le plus grave a eu lieu sur la route nationale RN.23, dans la commune d'Aïn-Dhebb (wilaya de Tiaret) où le conducteur d'un camion,

qui effectuait un dépassement dangereux, a perdu le contrôle de son véhicule avant de percuter un taxi, provoquant la mort de sept personnes qui étaient à bord, précise-t-on de même source. Ces 57 accidents, enregistrés dans 24 wilayas, ont engendré, également, des dégâts importants à 92 moyens de locomotion, selon le bilan.